

**OFFRE ETUDIANTE**  
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040  
RAM 3Go  
Disque Dur 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

**OFFERTE**

**395 500** F.C.F.A.

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 3177 du Mardi 20 Mars 2012 - 60<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 350 F.C.F.A - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Editorial**

## Des leçons judicieuses à tirer!

(P.3)

Communauté libanaise du Congo

La campagne «Solidarité Liban-Congo» donne déjà du fruit

(P.15)

Nonciature apostolique au Congo

### COMMUNIQUE

Suite aux plaintes liées à la mauvaise gestion des sites qui accueillent les sinistrés de la catastrophe du 4 mars dernier, la Nonciature Apostolique au Congo (Ambassade du Vatican) a le devoir de préciser ce qui suit:

Les sites mis à la disposition, immédiatement après la tragédie, par l'Eglise catholique de Brazzaville pour faire face à l'urgence humanitaire, à une semaine de leur fonctionnement, c'est-à-dire depuis le lundi 12 mars 2012, sont sous la complète direction et la totale responsabilité du Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, selon les directives précises du même Ministère. Les Agents du Ministère ont assuré de garantir la gestion des sites et ont ainsi remplacé les centaines de bénévoles, volontaires, religieux et religieuses catholiques qui, coordonnés par les curés respectifs des sites, assuraient des repas chauds, les soins médicaux et le soutien spirituel aux déplacés.

La Nonciature Apostolique a aussi le devoir d'informer que les entrepôts de denrées alimentaires et sanitaires et la distribution des vivres sont, actuellement, gérés par les fonctionnaires civiles établis par le Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité. Cette Représentation Pontificale saisit l'occasion pour remercier les nombreux bénévoles qui ont prêté, avec générosité et discrétion, leur service en faveur des démunis et pour rendre hommage à toutes les personnes de bonne volonté qui, pendant ces jours d'urgence, dans l'anonymat et sans publicité médiatique, ont apporté aux sinistrés nourriture, boissons, denrées alimentaires, médicaments, soutien psycho-spirituel, dont la valeur ne peut être quantifiée, en termes économiques, mais en termes de charité chrétienne et solidarité.

Brazzaville, le 15 mars 2012

La Nonciature Apostolique au Congo

Visite au Congo de Gilles de Robien, ancien ministre français

Candidat à la direction générale du B.i.t, l'ancien ministre français sollicite l'appui du Congo

(P.3)

Assemblée nationale

L'interpellation du gouvernement sur le drame de Mpila toujours attendue

(P.3)

10<sup>ème</sup> session ordinaire budgétaire du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest

Le budget exercice 2012 adopté est en baisse par rapport à celui de 2011

(P.5)

Après la catastrophe de Mpila

Pour les diplomates européens, la phase d'urgence est terminée; place à l'aide humanitaire

(P.7)

Drame du régiment blindé à Mpila (Brazzaville)

## Les amis de Jean Lounana-Kouta, solidaires des victimes

(Les amis de Lounana-Kouta pendant le don de sang P.5)





# *Envoyez de l'argent, achetez et payez depuis votre mobile !*

Mobile Money est un nouveau service qui vous permet d'envoyer et de recevoir de l'argent, d'acheter du crédit de communication pour vous-même ou pour un autre client MTN.

*Rendez vous dans un point de vente Mobile Money*

MTN Mobile Money



*everywhere you go*

Visite au Congo de Gilles de Robien, ancien ministre français

Candidat à la direction générale du B.i.t, l'ancien ministre français sollicite l'appui du Congo

L'ancien ministre français, actuellement représentant de la France au B.i.t (Bureau international du travail), et candidat à la direction générale de cette institution, Gilles de Robien, a effectué une visite au Congo, du 10 au 12 mars 2012. Au cours de son séjour congolais, il a été reçu en audience par le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, après sa rencontre avec le ministre d'Etat Florent Ntsiba, ministre du travail et de la sécurité sociale, coordonnateur du pôle socioculturel, ainsi qu'avec les responsables des syndicats patronaux et des travailleurs. Actualité nationale oblige, le candidat français au poste de directeur général du B.i.t a donné un accent humanitaire à sa visite en se rendant au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville et au site de la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, qui abrite des milliers de sinistrés, victimes de la catastrophe de Mpila. Au terme de sa visite, l'ancien ministre français a fait un point de presse à la Case de Gaulle, lundi 12 mars, pour préciser l'objet de sa visite et les raisons de sa candidature à la tête du B.i.t.



Gilles de Robien s'entretenant avec le président Denis Sassou Nguesso

La visite à Brazzaville de Gilles de Robien s'inscrit dans le cadre de sa candidature au poste de directeur général du B.i.t, où le Congo compte parmi les membres du conseil d'administration. C'est le tout premier pays africain que le candidat français a choisi de visiter, avant l'élection qui aura lieu le 28 mai prochain. Lors de son entretien avec le président Denis Sassou Nguesso tout comme avec le ministre Florent Tsiba, Gilles de Robien a fait savoir que s'il est élu à la tête du B.i.t, il s'engage à mettre en place une gestion exigeante et rassurante pour les contributeurs, et à tout mettre en œuvre pour que l'O.i.t (Organisation internationale du travail) soit incontournable sur la scène internationale. De même, il a exprimé sa préoccupation, en tant qu'ancien ministre de l'éducation nationale, de faire du B.i.t un centre de ressources pour les Etats en ma-

tière de formation et d'appui technique. A cet effet, les partenaires sociaux représentant les syndicats des travailleurs et patronaux congolais ont encouragé le candidat au poste de directeur général du B.i.t, et ont approuvé l'ensemble de son programme, particulièrement son projet de mettre en place des séminaires de renforcement de capacités à l'intention des fonctionnaires. Arrivé au Congo au moment où le pays fait face aux conséquences du drame de Mpila, Gilles de Robien n'a pas manqué d'exprimer sa solidarité et sa compassion au peuple congolais et à ses autorités. Pour cela, il s'est rendu au C.h.u de Brazzaville et au site des sinistrés de la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, où il a tenu à féliciter les personnels médicaux français et congolais, pour leur dévouement à secourir les

blessés de la tragédie de Mpila. Signalons que le B.i.t est le secrétariat permanent de l'O.i.t. Il constitue l'organe opérationnel de l'O.i.t et publie de nombreuses études et statistiques faisant office de référence dans le domaine du travail. Il siège à Genève, en Suisse, et emploie environ 2500 experts et fonctionnaires à travers une quarantaine de bureaux répartis dans le monde. Son directeur général est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable. Comme tout Etat membre de l'organisation, le Congo est représenté à la conférence internationale du travail par une délégation composée de deux délégués du gouvernement, d'un délégué des employés et d'un délégué des travailleurs. La Conférence internationale du travail se réunit chaque année à Genève pour définir les grandes orientations de l'O.i.t. Né le 10 avril 1941, Gilles de Robien a été député de la Somme, de 1986 à 2002, et maire

d'Amiens, de 1989 à 2002, puis de mars 2007 à mars 2008. Sur le plan national, il a été, de 2002 à 2005, ministre des transports, de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Entre 2005 et 2007, il devient ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2011, le président Nicolas Sarkozy lui a confié la coordination du volet social du sommet du G20, organisé par la France. Depuis 2007, l'ancien ministre français est le délégué du gouvernement de son pays au conseil d'administration du Bureau international du travail et ambassadeur «chargé de promouvoir la cohésion sociale». Gilles de Robien est également auteur de plusieurs ouvrages, entre autres: «Hors la loi», «Jules Verne, le rêveur incompris», «Alexis de Tocqueville», «Des idées plein la ville».

Aristide Ghislain NGOUMA

Assemblée nationale

L'interpellation du gouvernement sur le drame de Mpila toujours attendue

Le sinistre causé par l'incendie du dépôt central des armes et de munitions du camp du régiment blindé, à Mpila (Brazzaville), n'a pas laissé indifférente la représentation nationale. Il y a eu, d'abord, le jeudi 8 mars, une séance liée à une question d'actualité posée par le député Hyacinthe Ingani. Les députés avaient estimé qu'il fallait aller plus loin, en interpellant le gouvernement. C'est ainsi qu'à l'initiative du député Auguste Boussoukou (opposition), appuyé par le député Jean-Claude Ibovi (majorité), l'interpellation du gouvernement sur le drame de Mpila a été décidée. Mais, depuis, c'est le silence. La date de la séance d'interpellation du gouvernement n'est toujours pas connue.

L'interpellation du gouvernement à l'assemblée nationale devrait, pourtant, se faire sans hésitation, au lendemain du drame sans précédent de Mpila, pour permettre aux députés de soulever, à chaud, leurs préoccupations, qui sont celles du peuple. Face à l'ampleur des dégâts humains et matériels, il est de bon aloi que la population endeuilée entende les différents ministres qui dirigent les départements concernés par cette affaire. Ceci, en attendant les résultats de l'enquête ouverte. Et si l'on voulait être plus exigeant, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville devrait même ouvrir une information judiciaire contre x, de façon à lui permettre de mener une enquête et de rechercher les auteurs de ce qui est arrivé à Mpila. En tout cas, la population veut

comprendre, par exemple, pourquoi les casernes militaires continuaient à demeurer dans des quartiers populaires, alors que leur délocalisation était décidée, depuis bien longtemps. «Depuis un peu plus de deux ans, nous avons pris la décision de sortir les casernes du centre de la ville. Ce projet est déjà mur, les financements existent, les sites sont identifiés et les entreprises qui devront réaliser ces casernes en dehors de la ville sont identifiées. Le projet, nous devons le démarrer cette année. Comme nous le savions, nous pensons qu'il n'était pas bon de garder les casernes au centre de la ville. Aujourd'hui, l'irréparable s'est produit», avait déclaré le président de la République, au sortir de sa visite des blessés au C.h.u.-B, le dimanche 4 mars même, dans l'après-midi. Consciente du danger que représentaient les casernes militai-

res en pleines agglomérations urbaines, l'O.n.g britannique Mag avait déjà dressé un constat décourageant, en 2007 lorsqu'elle lance son programme au Congo-Brazzaville. «La plupart des armes et des munitions non explosées qui ont été saisies, avec succès, sont entreposées dans et autour des dépôts militaires dans les zones très peuplées et dans des conditions de sécurité quasi inexistantes. Les armes et les munitions non protégées donnent la possibilité aux milices de pouvoir se réarmer dans l'éventualité d'un nouveau conflit dans le pays. En outre, elles pourraient encourager le commerce illégal avec les cinq pays frontaliers du Congo. De plus, du fait des mauvaises conditions de stockage, les risques d'incendie ou d'explosion des entrepôts des munitions sont importants. Cela s'est déjà produit à plusieurs reprises dans le pays, causant la mort et blessant de nombreux civils, bien après la première détonation». Hélas, les autorités n'ont pas réagi. Comment comprendre donc cette négligence et surtout la léthargie à réaliser ce qui est décidé? Qu'est-ce qui pouvait alors bloquer le démarrage des travaux, puisque le site et l'entreprise chargée d'exécuter les travaux étaient connus? Qui a gelé les fonds? Autant de questions dont il serait intéressant d'entendre des réponses. Par ailleurs, les députés pourraient saisir l'opportunité de

cette interpellation pour obtenir du gouvernement des clarifications sur les mesures qu'il a prises en faveur des victimes, notamment pour l'inhumation des personnes décédées, la gestion de l'aide aux sinistrés, les mesures de dédommagements des victimes, la gestion des sites des sinistrés, etc. Les députés Auguste Boussoukou et Jean-Claude Ibovi avaient demandé, le jeudi 8 mars dernier, une interpellation du gouvernement, en lieu et place d'une simple question d'actualité. Malgré l'adoption de cette demande, à la quasi-unanimité des députés, rien ne pointe à l'horizon. Est-ce une façon de faire passer le temps pour faire oublier l'essentiel ou un simple calcul politicien? Devant la mémoire des disparus, l'option serait, plutôt, à la responsabilité et au respect de la population sinistrée. Devant la tragédie de Mpila, le parlement devrait exercer son pouvoir de contrôle de l'action gouvernementale. Elle devrait choisir de laisser la raison prendre le dessus sur la passion et les intérêts partisans et politiques. Le peuple n'attend que cela. Le crash d'un cargo de la société Tac (Trans air Congo) survenu le 21 mars 2011, à Pointe-Noire, faisant 23 morts avait donné lieu à l'interpellation du gouvernement. Peut-on penser qu'avec le drame de Mpila, on peut se passer d'une interpellation du gouvernement?

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Des leçons judicieuses à tirer!

L'élan de solidarité qui se manifeste en faveur des victimes de la tragédie de Mpila témoigne des véritables valeurs de fraternité et d'amour qui caractérisent la société congolaise, de manière générale. Personne, sans doute, lorsqu'on a entendu parler des explosions du camp du régiment blindé de Mpila, ne s'imaginait l'ampleur de la catastrophe. Mais, dès que les premières images filmées par les chaînes de télévision ont été diffusées, partout, on a ressenti le choc. Tant l'ampleur du drame est du jamais vu au Congo. Partout dans le pays, il y a eu de la compassion. Les bombes ont frappé sans distinction de quoi que ce soit et tous les hôpitaux de la capitale en état de fonctionnement ont reçu des blessés.

Après l'appel des autorités nationales, des gestes de solidarité ont commencé à se manifester. Il y a réellement un sentiment national chez les Congolais, car dans le malheur, nous sommes capables de nous soutenir. Et la dynamique nationale de solidarité est renforcée par la solidarité internationale, à travers les pays amis, les institutions et les organisations non gouvernementales qui viennent au chevet de nos victimes. Toute cette dynamique de solidarité permet non seulement de soulager ceux qui souffrent ou qui sont en détresse, mais également, de faire renaître l'espoir à la vie.

De leur côté, les pouvoirs publics traduisent, progressivement, dans les faits, l'action de l'Etat en faveur des victimes. Il y a encore beaucoup à redire de ce côté-là, mais l'on peut se rassurer de la volonté d'agir qui anime les dirigeants nationaux. Pourvu que cela dure aussi longtemps qu'il y a des victimes à soulager. Cependant, des questions demeurent et l'opinion nationale souhaite ardemment comprendre: pourquoi en est-on arrivé là? Que s'est-il passé? Pourquoi l'armée, dont la vocation est de défendre et protéger le peuple, n'a-t-elle pas pu organiser les premiers secours des personnes coincées dans les décombres? Pourquoi les premières interventions gouvernementales n'ont-elles pas apporté des clarifications rassurantes pour la population en détresse, etc?

Exiger de comprendre les causes d'un tel drame n'est pas se retourner contre quelqu'un. C'est une attitude citoyenne responsable qui relève de la démocratie participative.

Le drame de Mpila, à l'exemple d'autres événements douloureux déjà connus, est une grande blessure pour la nation congolaise. Il vient rappeler que les charges publiques sont, d'abord, pour servir la nation. Une sorte de contrat moral avec le peuple et cela confère des devoirs au-delà desquels rien ne peut compter. Faire autrement peut être pris comme un manque de considération à son peuple. Les leçons judicieuses que les institutions nationales pourront être capables de tirer de ce drame effroyable permettront d'améliorer la gouvernance du pays, de faire obligation aux acteurs publics de prendre encore davantage conscience de leurs responsabilités, pour que dans l'avenir, ne se produise plus ce genre de tragédie dont ont sait que, accidentelle ou pas, elle est la conséquence d'erreurs humaines accumulées: erreur de n'avoir pas vite réalisé la délocalisation des camps militaires; erreur de n'avoir pas pris les précautions nécessaires dans la conservation d'armements dangereux, etc.

Joachim MBANZA

17<sup>ème</sup> anniversaire de l'U.r (Union pour la République)

Le geste humanitaire des femmes de l'U.r aux sinistrés

L'U.r (Union pour la République), le parti que dirige Benjamin Bounkoulou, a soufflé ses 17 bougies. Etant entendu que cet événement a coïncidé avec la célébration de la journée internationale de la femme et tenant compte du contexte national marqué par le drame de Mpila, l'U.r a pensé célébrer son anniversaire dans la méditation et la solidarité avec les victimes du 4 mars 2012. C'est ainsi que samedi 17 mars dernier, la délégation de l'U.f.r (Union des femmes républicaines), conduite par sa présidente, Mme Demassouet, a fait un don aux sinistrés, au nom de son parti. C'était en présence de Me Bounkoulou et de Daniel Kikolé, secrétaire national de l'U.r, chargé des élections et du marketing politique. A l'issue de cette activité qui s'est déroulée au Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, la présidente de l'U.f.r a expliqué le sens de ce geste: «C'est un geste de cœur et d'amour que nous venons de faire, pour marquer notre compassion aux victimes des événements malheureux du 4 mars 2012. L'U.r ne pouvait pas rester insensible à cela», a-t-elle déclaré.

Pascal-Azad DOKO

# ANNONCES



## ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE ET POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)

Siège Social: 172, rue SOWETO quartier Télévision Makélékélé Brazzaville/Tél.: (242) 06 663 42 04/ 06 958 93 85 - Email: [aaisc@yahoo.fr](mailto:aaisc@yahoo.fr) - B.P.: 1350 République du Congo

### AVIS DE RECRUTEMENT DE L'UNITE TECHNIQUE DU PROJET 100% JEUNE

L'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé communautaire/Agence de Marketing Social du Congo (AAISC/AMSCO), recherche pour les besoins de service un Rédacteur en Chef des journaux 100% Jeune, un Secrétaire de rédaction, un Infographe, un Illustrateur ou calligraphe et une équipe de quatre (4) pigistes. Ce programme a pour objectif d'inciter les jeunes de 15 à 24 ans à avoir des connaissances sur le VIH/SIDA et à mieux gérer leur santé sexuelle de reproduction.

**Lieu d'exécution du contrat:** Brazzaville  
**Période de contrat:** Avril à Décembre 2012 (renouvelable)  
**Type de contrat:** Prestataire de service  
**Poste 1:** Rédacteur en Chef

#### Attributions:

Le Rédacteur en Chef aura pour attributions:  
- S'assurer de l'application et du respect de la ligne éditoriale;  
- Lire, corriger et recevoir définitivement les textes bruts avant le montage;  
- Veiller à la qualité et au respect des délais de production du journal;  
- Encadrer l'équipe des pigistes et les autres membres de la rédaction;  
- Elaborer la prémaquette et le calibrage du journal;  
- Respecter la rédaction aux différentes relations internes;  
- Produire le support mensuel d'activités de l'équipe;  
- Veiller au partage des éléments (interview et images) du journal;  
- Transmettre le CD des journaux à l'imprimerie;  
- S'assurer de la livraison du journal au magasin de L'AMSCO;  
- Remonter les feedbacks positifs et négatifs liés à la perception du journal par les consommateurs;  
- Valider la qualité d'impression des journaux en conformité avec les Bons à tirer;  
- Participer aux différentes réunions internes concernant les journaux 100% Jeune;  
- Assurer la rédaction du journal 100% Jeune;  
- Produire le rapport mensuel d'activités du journal;  
- Participer à la planification des thèmes mensuels du projet 100% Jeune et asseoir la synergie avec les autres volets du projet 100% Jeune;  
- Veiller au respect du retro planning de production;  
- S'assurer de la disponibilité des journaux auprès des différents points de vente rattachée au réseau AMSCO.

#### Profil exigé:

- Etre titulaire d'un diplôme de B.T.S en communication ou d'un diplôme en journalisme;  
- Etre âgé d'au moins 25 à 30 ans au maximum;  
- Avoir une bonne maîtrise du français et des capacités de lire et d'écrire l'anglais sont requis;  
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels bureautiques courants (EXCEL, WORD, ACCESS, POWERPOINT...);  
- Avoir une expérience dans le poste serait un atout;  
- Avoir une expérience de travail dans la conception et la production des magazines;  
- Etre capable de travailler sous pression.

#### Expérience:

- Au moins 6 mois de (stage compris) dans un poste similaire;  
- Capacité à gérer les groupes, etc.

**Type de contrat:** Prestations de service

#### Poste 2: Secrétaire de Rédaction (S.R.)

##### Attributions:

Le Secrétaire de Rédaction aura pour attributions:

- Dépouiller, traiter, archiver et classer le courrier émis ou reçu par la Rédaction;  
- Couvrir les événements culturels et sportifs spéciaux pour le compte de la Rédaction;  
- Suivre l'équipe de pigistes lors de ces descentes sur le terrain (seulement);  
- Apprêter photos, caricatures et autorisations de publication de photos de chaque édition du journal;  
- Organiser la répartition du matériel promotionnel tant au niveau interne de l'équipe qu'avec les gagnants;  
- Assurer les relations publiques auprès des partenaires de la Rédaction et des autres volets de «100% Jeune»;  
- Saisir et reformuler les articles;  
- Tenir et mettre à jour le carnet d'adresses des spécialistes personnes ressources et artistes;  
- Traiter le courrier électronique de la rédaction;  
- Veiller à l'actualité susceptible d'intéresser la rédaction;  
- S'assurer de l'équilibre genre au niveau du contenu du journal (tests, photos, spécialistes, langue...);  
- Veiller au traitement des suggestions émises dans la boîte à lettres.

##### Profil:

- Etre titulaire d'un diplôme en journalisme ou d'un B.T.S (en communication (Marketing, communication sociale, communication d'entreprise, attaché de rédaction, etc.);  
- Etre âgé d'au moins 25 à 30 ans au maximum;  
- Avoir une bonne maîtrise du français et des capacités de lire et d'écrire l'anglais sont requis;  
- Avoir une expérience dans le poste similaire serait un atout;  
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels bureautiques courants (Excel, Word, Access, Powerpoint...);  
- Etre capable de travailler sous pression.

##### Expérience:

Au moins 6 mois (stage compris).

**Type de contrat:** Prestation de service

#### Poste 3: Infographe

##### Attributions:

##### L'Infographe a pour attributions:

- Définir la charte graphique, visuelle et iconographique du journal;  
- Scanner les illustrations et établir la prémaquette en collaboration avec le rédacteur en chef;  
- Effectuer les back-up de toutes éditions du journal;  
- Réaliser les maquettes des supports IEC/CCC et Questions Jeunes de L'AAISC/AMSCO.  
**Profil:**  
- Etre titulaire d'un diplôme en info graphisme;  
- Etre âgé de 18 à 30 ans maximum;  
- Avoir une bonne maîtrise du français;  
- Avoir une expérience du poste serait un atout;  
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint...);  
- Etre capable de travailler sous pression.

##### Expérience:

Au moins 6 mois (stage compris) dans un poste similaire.

**Type de contrat:** Prestation de service.

#### Poste 4: Illustrateur

##### Attributions:

#### L'illustrateur aura pour attributions:

- Réaliser des dessins pour l'illustration du journal et des supports IEC/CCC et Questions Jeunes de l'AAISC/AMSCO;  
- Réaliser des bandes dessinées pour le compte du journal de l'AAISC/AMSCO;  
- Réaliser des logos pour le compte du journal et de l'AAISC/AMSCO.

##### Profil:

- Etre titulaire d'un diplôme en calligraphie-dessinateur ou avoir un esprit de créativité;  
- Etre âgé de 18 à 30 ans maximum;  
- Avoir une bonne maîtrise du français;  
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels courants (Word, Excel, Access, Powerpoint...);  
- Etre capable de travailler sous pression.

##### Expérience:

Au moins 6 mois (stage compris) dans un poste similaire.

**Type de contrat:** Prestation de service

#### Poste 5: Pigistes (4)

##### Attributions:

##### Le pigiste aura pour attributions:

- Effectuer des descentes sur le terrain collecter les informations et les transmettre à la rédaction pour traitement;  
- Avoir des connaissances le VIH/SIDA;  
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression;  
- Etre disponible de travailler pour l'Unité Jeune;  
- Avoir des connaissances du monde sportif et culturel;

##### Profil:

- Etre titulaire d'un diplôme en journalisme ou d'un B.T.S. en communication;  
- Etre former dans le domaine de reportage serait un atout;  
- Etre âgé d'au moins 25 ans et 29 ans maximum;  
- Avoir une bonne maîtrise du français.

##### Expérience:

Au moins 6 mois (stage compris) dans un poste similaire

##### Dossiers de candidatures:

1) Une lettre de motivation;  
2) Un C.V.détaillé;  
3) Les photocopies des diplômes exigés;  
4) Extrait d'acte de naissance;  
5) Casier judiciaire;

##### Procédures de recrutement:

- Présélection des dossiers des candidats;  
- Entretien oral;  
- Lieu et Date limite du dépôt des dossiers.

Les dossiers de candidature sous pli fermé portant la mention du poste souhaité, seront déposés au secrétariat de l'AAISC/AMSCO, au plus tard le 30 MARS 2012 à 12 heures, rue SOWETO N°172, quartier Télévision (secteur la D.E.C.) Brazzaville, Congo. Tél.: (242).06.958.93.85/06.679.46.02/05.563.07.58

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'entretien.

Fait à Brazzaville, le 22 Février 2012

Le Directeur Exécutif

Maurice NDEFI

Etude de Maître Salomon LOUBOULA  
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville  
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine  
Centre-ville, Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (00242) 06 677 89 61  
E-mail: [offinotasalom@yahoo.fr](mailto:offinotasalom@yahoo.fr)

### ANNONCE LEGALE

CONSEIL FORMATION ETUDES ET MANAGEMENT  
EN ABREGE «COFEM»  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL: 1567, RUE NOUMBI, PLATEAU DES 15 ANS  
B.P.: 2872, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM N°CG/BZV/12 B 3269

### CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte authentique en date du 26 janvier 2012, reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Poto-Poto, à Brazzaville, le 03 février 2012, sous f°22/2 n°402, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

• **Dénomination:** Conseil Formation Etude et Management en abrégé «COFEM»;

• **Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

• **Objet:** La société a pour objet, en République du Congo, le conseil, la gestion, la formation et l'étude de projets. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

• **Siège social:** Le siège social est fixé à BRAZZAVILLE (CONGO), 1567, rue Nombi, Plateau des 15 ans, B.P.: 2872;

• **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années;

• **Capital:** Le capital social est fixé à la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées, numérotées de 1 à 100;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 26 janvier 2012 et enregistrée à BRAZZAVILLE, le 03 février 2012, sous f°22/2 n°406, il a été constaté que les parts souscrites

ont été libérées intégralement.

2. Par délibération en date du 27 janvier 2012, la première Assemblée Générale Ordinaire a nommé, en qualité de premiers Gérants de la société, pour une durée indéterminée, les personnes ci-après, à savoir:

- Monsieur André KAMBA, de nationalité congolaise, demeurant 3, rue MBALA Prosper, à Bacongo-BRAZZAVILLE (CONGO), né à MOUTOMBO/SIBITI (CONGO), le 06 juin 1951, titulaire d'un passeport délivré à BRAZZAVILLE, le 18 août 2009, sous le n° A0318063;

- Monsieur Frédéric Marie CHATELIN, de nationalité française, demeurant 40, avenue de Miremont, 1206 GENEVE (SUISSE), né à WASHINGTON (ETATS-UNIS), le 23 mai 1973, titulaire d'un passeport délivré par le Consulat Général de France, à GENEVE, le 15 septembre 2021, sous le n°11CP31240;

**Dépôt légal:** Dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris, le 09 mars 2012, au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, par les soins du Notaire soussigné;

**Immatriculation:** La société «Conseil Formation Etude et Management», en abrégé «COFEM», a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 09 mars 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3269.

Pour insertion

Maître Salomon LOUBOULA

### Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis, 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.  
Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43; B.P.: 15.244  
E-mail: [guinotgiscard@yahoo.fr](mailto:guinotgiscard@yahoo.fr)  
République du Congo

### ANNONCE LEGALE

#### «SOCIETE MBOU»

S.M - S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA  
Siège Social: 21, rue Bouzala, Talangaï, Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/12 B 3222  
REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 10 février 2012, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 15 février 2012, sous Folio 30/1 numéro 634, il a été procédé à la radiation des Etablissements MBOU du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et à la constitution d'une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «SOCIETE MBOU», en sigle S.M;

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

**Associé Unique:** Monsieur MBOU Nico-dème;

**Capital Social:** Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

**Siège social:** 21, rue Bouzala, Talangaï, Brazzaville;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:

- \* Le commerce général;
- \* Les fournitures de bureau;
- \* L'import-export;
- \* L'agropastorale.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérant statutaire:** Monsieur MBOU Nico-dème;

**Dépôt légal** a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 24 février 2012, sous le numéro 12 DA 235;

**Immatriculation au R.C.C.M:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 24 février 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3222.

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

10<sup>ème</sup> session ordinaire budgétaire du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest

# Le budget exercice 2012 adopté est en baisse par rapport à celui de 2011

Convoqué par décision n°001/DCO/CD/BE/S du 10 Février 2012, le Conseil départemental de la Cuvette-Ouest s'est réuni en session ordinaire dite budgétaire, du 20 au 29 février 2012, dans la salle de conférences, sous la direction de Monsieur Richard Ejeni, son Président. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot introductif de Monsieur Jean Serge Kentoula, Secrétaire du Bureau exécutif, et l'allocution de Monsieur Richard Ejeni, Président du Conseil. Le Secrétaire du Bureau exécutif a donné lecture du projet d'ordre du jour de la session, avant d'inviter le Président du Conseil départemental à bien vouloir prendre la parole, pour son allocution de circonstance.

Le Président du Conseil départemental, Monsieur Richard Ejeni, a relevé la réussite de la célébration du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo à Ewo, les vœux de bonne et généreuse année de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, la projection de l'année 2012 comme une année de grandes ambitions, au niveau du Conseil départemental. Le Conseil départemental a débuté ses travaux par la vérification des mandats qui a donné les résultats ci-dessous: Inscrits: 55; Présents: 43; Excusés: 05; Absents: 07. Le quorum étant atteint, le Conseil a pu, valablement, siéger et délibérer.

Le Conseil a examiné et adopté l'ordre du jour suivant: 1- Vérification des Mandats; 2- Examen et adoption du projet d'ordre du jour; 3- Examen et adoption du projet de calendrier des travaux; 4- Examen et adoption du projet du procès-verbal de la neuvième session ordinaire dite administrative de septembre 2011;

5- Examen et adoption du rapport d'activités du Bureau exécutif (période d'intersession allant du 30 septembre 2011 au 19 février 2012) et le programme d'activités exercice 2012; 6- Examen et adoption du projet de budget exercice 2012; 7- Audition des Directeurs départementaux, à la demande du Conseiller Gabriel Akouango: - de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation; - de la Santé; - de l'Equipement et des Travaux publics; - des Transports terrestres. 9- Examen et adoption des projets et des propositions de délibérations; 10- Divers: - réflexion sur le changement de nom du Département de la Cuvette-Ouest introduite par le Conseiller Michel Rodriguez Abiaboutti; - informations relatives à la conférence des Préfets tenue à Dolisie par Monsieur le Président du Conseil, à la demande du Conseiller Bernard Ovoulaka; 10- Examen et adoption du compte rendu de la session.

Le Conseil a adopté son calendrier des travaux, à titre indicatif, et le procès-verbal de la 9<sup>ème</sup> session ordinaire dite administrative de septembre 2011. Poursuivant l'examen de son ordre du jour, le Conseil a procédé à l'examen du rapport d'activités du Bureau exécutif (période d'intersession allant du 30 septembre 2011 au 19 février 2012) et le rapport annuel d'activités. Ces deux documents ont été adoptés après amendements.

Ensuite, le Conseil a mis en place trois commissions de travail, à savoir:

1- La commission budget: Elle a été chargée d'examiner le projet de budget exercice 2012. 2- La commission descentes des Conseillers départementaux: Elle a été chargée d'examiner et de faire la synthèse des différents rapports de descentes effectuées par les Conseillers Départementaux dans leurs circonscriptions respectives. 3- La commission délibérations: Elle a été chargée d'examiner: -l'accord de collaboration entre le département de la Cuvette-Ouest et un groupe de compagnies d'Amérique du Nord. Cet accord a été reporté pour un approfondissement d'investigations; - la proposition de délibération portant débaptisation de la salle de conférences du Conseil Départemental en salle de la concertation initiée par le Conseiller Richard Ejeni. Cette proposition de débaptisation n'a pas été retenue. - la proposition de délibération



Richard Ejeni.

portant débaptisation de deux rivières du Département de la Cuvette-Ouest, à savoir: le Kouyou et la Likouala-Mossaka, initiée par le Conseiller, Honoré Gaël Ngamokonda. Cette proposition de délibération a été reportée pour plus d'études. - le projet de délibération portant adoption du budget du Conseil départemental de la Cuvette-Ouest, exercice 2012. Le Conseil a adopté les rapports des commissions, les rapports d'activités d'intersession et annuel et le budget exercice 2012 qui est équilibré, en recettes et en dépenses à la somme de deux milliards cinq cent quarante huit millions deux cent soixante treize mille deux cent onze (2.548.273.211)

F CFA, ainsi que la délibération y relative. Il est à souligner que ce budget est en baisse de quarante et un millions (41.000.000) F CFA par rapport au budget de l'année 2011.

Le Conseil Départemental a auditionné, à la demande du Conseiller Gabriel Akouango, trois Directeurs Départementaux qui ont, chacun en ce qui le concerne, fourni des informations et des éclaircissements aux préoccupations des Conseillers de la manière suivante:

a- De l'audition de Monsieur Daniel Ondia, Directeur Départemental de l'Equipement et des Travaux Publics. Son exposé a porté sur: - la politique générale d'entretien routier; - les ouvrages des routes départementales; - les travaux d'ouverture et d'aménagement des chaussées en terre; - le latéritage des routes départementales.

b- De l'audition de Monsieur Placide Ondon, Directeur Départemental des Transports Terrestres. De son exposé, il ressort ce qui suit:

- les raisons motivant les retards d'octroi des cartes grises et de délivrance des permis de conduire définitifs; - le montant des infractions relatives à la circulation des moto-cyclistes; - le projet de formation des conducteurs sur le code de la route.

c- De l'audition de Monsieur Joseph Maboulla, représentant du Directeur Départemental de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation. Son exposé a porté sur:

1- la carte scolaire départementale au titre de l'année scolaire 2011-2012; 2- l'application des textes relatifs à la gratuité des inscriptions aux examens d'Etat; 3- le nombre des descentes réalisées dans le département; 4- les résultats aux examens d'Etat par district au titre de l'année scolaire 2010-2011; 5- la liste des écoles à construire sur fonds PPE.

Le Directeur Départemental de la Santé n'a pu être auditionné, pour des raisons de mission de service à Dolisie.

En divers, le Conseil a reçu les informations du Président du Conseil Départemental relatives à la conférence des Préfets tenue à Dolisie. Le Conseil a suivi une communication sur la réflexion relative au changement de nom du Département de la Cuvette-Ouest par le Conseiller Michel Rodriguez Abiaboutti. Le Conseil a suggéré à ce dernier de poursuivre les consultations sur ce dossier. L'ordre du jour épuisé, en présence de Monsieur Boniface Bangagnan, Administrateur Maire de la Communauté urbaine d'Ewo, représentant Monsieur le Préfet, empêché, le Président du Conseil départemental a clôturé les travaux de la dixième session ordinaire dite budgétaire du Conseil départemental, le 29 février 2012, à 15 heures 56 minutes.

Le Conseil Départemental

## Action humanitaire

### Mme Antoinette Sassou Nguesso a visité deux sites de sinistrés au Plateau des 15 ans

L'épouse du chef de l'Etat et présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou Nguesso, a rendu visite, samedi 17 mars 2012, aux sinistrés du site de l'église Kimbanguiste et ceux du poste salutiste au Plateau des 15 ans, à Brazzaville. Accompagnée des membres de la Fondation Congo Assistance, la première dame a fait un don d'appareils électroménagers (deux congélateurs) et de vivres aux sinistrés accueillis dans le site de l'église kimbanguiste.

Mme Antoinette Sassou Nguesso était, visiblement, émue de l'accueil chaleureux et enthousiaste que la population des familles sinistrées hébergées au site de l'église kimbanguiste lui a réservé. Puis, après la remise du don, la première dame a visité les sinistrés dans leurs tentes. Elle les a exhortés à tenir bon et les a rassurés que le président de la République et le gouvernement se soucient d'eux, afin qu'ils retrouvent des conditions de vie meilleures, avec la construction prochaine de cinq mille logements. Poursuivant sa visite dans les tentes, la présidente de la Fondation Congo Assistance a réconforté les femmes en état de gestation à ne pas se faire des soucis, mais à garder espoir. Elle a demandé aux agents de l'action humanitaire de prendre soin de celles-ci. Enfin, on lui a présenté une fillette née deux jours auparavant, à qui elle a donné le nom d'Antoinella. Après le site de l'église kimbanguiste, la première dame a, ensuite, visité les sinistrés du poste salutiste, toujours au Plateau des 15 ans. Elle les a, également, invités à l'espoir. «Le drame que vous avez connu ne nous laisse pas indifférents à

vos égard. Au contraire, nous devons vous venir en aide, parce que vous en avez besoin, en ce moment difficile et que les actions se multiplient, afin que vous soyez dans les conditions meilleures, en attendant la construction des cinq mille logements, d'ici peu», a-t-elle renchéri. Signalons que la Fondation Congo Assistance a ouvert un site au Stade Félix Eboué, à Poto-Poto, pour désengorger les sites, environnants qui sont surchargés. La première dame a visité ce site le vendredi 16 mars 2012. Il faut dire que la première dame est au front de l'urgence et de l'action humanitaire, depuis que le drame de Mpila s'est produit. En effet, depuis le mardi 6 mars 2012, elle a déjà fait la visite des blessés dans les hôpitaux (C.h.u, hôpital militaire, les hôpitaux de base de Bacongo, et de Makélékélé et l'hôpital marocain de campagne installé au Stade d'Ornano) et la visite des sites, en y apportant des dons. Le samedi 17 mars, c'était pour la troisième fois qu'elle se rendait dans les sites des sinistrés.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



Mme Antoinette Sassou Nguesso exhortant les sinistrés à garder espoir.



La première dame remettant un échantillon du don à Marie-Céline Tchissambou-Bayonne

## Drame du régiment blindé à Mpila (Brazzaville)

### Les amis de Jean Lounana-Kouta, solidaires des victimes

Les amis de Jean Lounana-Kouta, une association de développement communautaire dont le siège est à Bacongo (deuxième arrondissement de la capitale), ont réagi à l'appel à la solidarité lancé par le président de la République, à la suite du drame de Mpila. Ils ont fait un don de sang, à travers une opération organisée le vendredi 16 mars 2012, au C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine), à Brazzaville.

Donnant le sens de cette opération, Télésphore Nkodia, secrétaire général, parlant au nom du président de ladite association, Jean Lounana-Kouta, conseiller spécial du chef de l'Etat, a déclaré: «En faisant cette opération du don de sang, nous avons réagi à l'appel du président de la République qui a demandé que le peuple manifeste sa solidarité aux populations victimes du drame de Mpila. Et, nous, étant une association de développement communautaire, nous n'avons pas hésité de réagir. Et c'est cette culture de solidarité, de partage et d'amour que nous inculquons toujours notre président, c'est ce que nous voulons exprimer, à travers ce geste».

«Nous invitons, donc, tout le monde à faire comme nous, en donnant un peu de leur sang, pour venir en aide à nos frères et amis blessés de cette tragédie qui sont dans une situation difficile, dans la douleur. Il y a aussi des morts et nos autorités sont débordées. Aujourd'hui, tout Congolais doit réagir à l'appel du président de la République. Le peuple doit être uni, debout comme un seul homme, pour remonter le moral de ceux qui sont en détresse. En outre, nous profitons de cette occasion pour présenter nos condoléances à nos frères éprouvés et nous les assurons que notre association compatit à cette douleur et à ce drame».

Alain Patrick MASSAMBA

## Assassinat crapuleux à Talangai: deux présumés coupables arrêtés!

Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, était en relief, le matin du dimanche 18 mars 2012. Et pour cause, le corps sans vie d'une jeune femme, âgée de trente ans environ, a été découvert dans la cour du domicile de ses propres parents, au numéro 8 de la rue du marché, vers La Tsiémé. Elle y vivait, aussi, avec ses trois enfants. Les cris de douleur provenant de ce domicile les ayant attirés, les habitants du quartier ont accouru nombreux pour voir. Et la police, alertée, est venue faire le constat. Il semble que la pauvre femme a été violée, avant d'être tuée, dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 mars. Dieu merci, on n'a pas mis longtemps pour mettre la main sur les présumés assassins. Deux hommes ont été interpellés par la police. La foule, en colère, voulait les lyncher sur place. La police a eu du mal à les protéger. Accouru sur les lieux, le général Ndegué, directeur général de la police, a donné des instructions pour placer les deux présumés assassins dans un commissariat de police. Trois autres membres du gang, dénoncés par ceux qui ont été arrêtés, seraient en fuite. La police les recherche.

## Il s'est disputé avec sa femme, et il a voulu se suicider

Dimanche 18 mars, vers 10h, le quartier Makazou, du septième arrondissement de Brazzaville, a également défrayé la chronique, au numéro 31 de la rue Ngoma Makazou, vers le bar «Vie-Gout». Un homme, prénommé Jean, la quarantaine sonnée, et père de cinq enfants, a tenté de mettre un terme à son séjour sur terre. Mais, il en a été empêché par des voisins appelés au secours par sa femme. Selon cette conjointe, ils se sont brouillés. Déçu, l'homme est allé dans la chambre, où il a pris une corde, est monté sur une chaise pour atteindre le plafond et s'est pendu. Dieu merci, à ce moment-là, la femme a fait irruption, également, dans la chambre. Tout comme les voisins du quartier qu'elle avait alertés, et qui ont réussi à couper la corde. L'homme étant tombé, un assistant sanitaire généraliste l'a secouru. Sa vie est sauve, mais tous ses gestes sont désormais surveillés, car il peut retrouver l'instinct de s'oter la vie.

## Deux familles se disputent la paternité d'un cadavre à la morgue municipale

On n'a pas encore fini d'enterrer les victimes de la tragédie de Mpila, pour diverses raisons. Des familles éprouvées ont, par exemple, du mal à identifier les corps de leurs parents déposés à la morgue municipale de Brazzaville. Mais, quand certaines sont convaincues que le corps qu'on leur présente est bel et bien le leur, surgit une autre famille qui revendique le même corps. C'est le cas de deux familles qui, jusqu'au lundi 19 mars 2012, n'étaient toujours pas tombées d'accord sur l'identité d'un corps que les deux familles se disputent. L'une argue que c'est elle qui a fait porter le tissu à ce corps, mais l'autre ne l'entend pas de cette oreille et croit dur comme fer que c'est le corps de son parent, en brandissant le jeton remis par les services des pompes funèbres à la famille de chaque victime. Le Congo n'étant pas équipé pour procéder au test d'A.d.n (acide polynucléotidique de caractère génétique), les affaires de ce genre ont encore de beaux jours devant elles.

## S.o.s en faveur des diabétiques dans les sites des sinistrés

L'A.I.c.d (Association pour la lutte contre le diabète) est préoccupée par la situation des diabétiques hébergés dans les différents sites des sinistrés, où manquerait le nécessaire pour une meilleure prise en charge des diabétiques. La semaine dernière, un diabétique était tombé dans le coma, au site de la cathédrale Sacré-cœur. Il a dû être évacué au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire). On a recensé 72 patients diabétiques, disséminés dans tous les sites, notamment la cathédrale Sacré-cœur (20 patients), la paroisse Notre-Dame du Rosaire (7), marché couvert de Nkombo-Matari (20), Stade annexe Alphonse Massamba-Débat (5), Eglise Kimbanguiste-Plateau des 15 ans (5), Eglise salutiste (10). L'A.I.c.d a lancé un S.o.s en faveur des sinistrés diabétiques. Ils ont été entendus, car les autorités sanitaires, très préoccupées, également, par cette situation, ont promis de voler à leur secours.

## Soif d'eau à Pointe-Noire: la population n'en peut plus, elle fait appel aux autorités

La majorité de la population de Pointe-Noire, la capitale très économiquement pétrolière du pays, est toujours confrontée à une pénurie d'eau potable. Cette situation n'est pas seulement cyclique, mais elle est permanente. Les proclamations ministérielles, en la matière, n'y changent pas grand chose. L'eau coule de moins en moins dans les robinets de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), société ayant le monopole de la distribution d'eau potable dans le pays, mais qui est, elle-même confrontée à de sérieuses difficultés de fonctionnement. La situation est particulièrement inquiétante que la semaine dernière, la population a lancé un vibrant appel aux pouvoirs publics, les priant d'envisager des remèdes aux problèmes d'adduction d'eau dans leur ville. Il est inadmissible, dit-on, qu'en plein vingt-et-unième siècle, une grande ville comme Pointe-Noire, par ailleurs poumon économique du pays, connaisse des problèmes très sérieux d'adduction d'eau. Faut-il une catastrophe qui fera tant de morts, pour que le gouvernement donne de l'eau aux populations de Pointe-Noire?

## Assistance aux sinistrés: aide et extravagance?

Le Congo notre pays a été frappé, le dimanche 4 mars 2012, par un drame jamais connu de mémoire de Congolais. L'élan de solidarité qui s'exprime fort heureusement en faveur des sinistrés n'a d'égal que l'ampleur de cette catastrophe. Les Congolais et autres amis du Congo donnent à ceux qui ont tout perdu. Mais, un lecteur nous a fait parvenir un courrier dans lequel il dénonce le comportement de certains donateurs. Il écrit: «*Cependant, force est de constater que pour certains, c'est l'occasion rêvée d'étaler leur opulence, leur richesse. Pour d'autres, le moment de faire du marketing politique à l'orée des élections législatives prochaines. Si la télé n'est pas là, on ne fait rien! a-t-on entendu de la bouche de certains responsables tant administratifs que politiques. Il y en a qui ont poussé le vice trop loin, allant jusqu'à exiger la mise en place, dans les entreprises d'Etat, des commissions de crise à coup de per diem... sans aucun scrupule. Le malheur des autres faisant...*». Comme quoi, les vrais donateurs sont ceux qui donnent sans tambour ni trompette.

Narcisse Goulou, président de la Maus (Mutuelle Abala uni et solidaire)

## «Dans pareilles circonstances, nous devons nous montrer unis et solidaires»

Le président de la Maus (Mutuelle Abala uni et solidaire), Narcisse Goulou, qui dirige cette association dont l'objectif est, entre autres, de promouvoir la solidarité et l'assistance entre ses membres, nous a accordé, la semaine dernière, une interview dans laquelle il parle de son association et des questions d'actualité nationale. Parlant du drame du camp du régiment blindé à Mpila, il a indiqué que les Congolais devront être solidaires, pour venir en aide à nos frères et sœurs en détresse dans les sites et les différents hôpitaux de la ville-capitale. Car, selon lui, ça n'arrive pas qu'aux autres.

\* Monsieur le président, on entend plus parler de votre association, que se passe-t-il?  
\*\* Je vous remercie pour cette opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans les colonnes de votre journal. Pour répondre à votre question, je dirais qu'il ne se passe rien, la Mutuelle Abala uni et solidaire, fonctionne normalement.

\* Qu'en est-il, aujourd'hui, du dialogue et de l'ouverture promise à l'issue de votre assemblée générale constituante?

\*\* Effectivement, ce dialogue est en train de se faire et l'unité se consolide entre nous, mêmes frères, et puis entre les adhérents. Cette ouverture, vous allez le comprendre, sera très importante lorsque nous aurons à mettre en exergue nos activités. Vous comprenez qu'avec ces événements malheureux que le pays vient de connaître, notre programme a connu une perturbation. Nous étions déjà à l'orée de notre assemblée générale inaugurale. Et nous n'avons pas encore

organisé notre sortie officielle. Donc, il y a encore beaucoup de choses à faire. Certainement qu'à l'issue de tout cela, vous allez voir comment notre mutuelle sera très effective sur le terrain.

\* L'actualité nationale est focalisée sur les événements de Mpila, comment avez-vous réagi à cette situation?

\*\* Suite au drame du régiment blindé de Mpila, qui a endeuillé la nation congolaise, en général, et la ville de Brazzaville, en particulier, la Mutuelle Abala uni et solidaire n'est pas restée insensible. Les membres de la Maus, conduits par leur président, ont procédé, mercredi 14 mars 2012, à la remise de don au Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Cela ne pouvait pas être autrement, au moment où un élan de solidarité, aussi bien national qu'international,



Narcisse Goulou.

est mis en place pour venir en aide aux sinistrés. Il était de notre obligation de soutenir cette action. Dans pareilles circonstances, nous devons nous montrer unis et solidaires, pour aider nos frères en détresse. Car, ça n'arrive pas qu'aux autres.

Pascal-Azad DOKO

## Tribune libre

## Beaux diseurs, mauvais faiseurs!

La presse congolaise, à travers la mise au point d'un journal local, par rapport à l'étalage déplorable d'images d'autres catastrophes, substituées à celles de Mpila, vient de montrer sa maturité. Face aux extrapolations indécentes, ce journal vient de prendre le contrepied de ceux qui, par une volonté malicieuse, veulent tirer un profit politique du drame que vient de vivre le Congo. Par leur fiel, des confrères de la presse internationale ont écrit des papiers d'une rare alacrité, pour dénoncer l'impéritie de nos gouvernants. Ils ont beau jeu, des rédactions et studios parisiens, de se poser en donneurs de leçons. Certains d'entre eux, qui avaient la prétention de construire «L'Autre Afrique», un magazine qui a fait chou blanc, n'ont guère brillé par la qualité de leur gouvernance, en dépit des moyens financiers fami-

neux mis à leur disposition. Beaux diseurs, mauvais faiseurs! Le grossissement théâtral de la tragédie que vit le pays, auquel se sont livrés ces journalistes du spectaculaire, ne fait nullement honneur à ceux de nos compatriotes qui ont cédé à leurs sirènes de désinformation. Certes, ce qui est arrivé aurait pu être évité. Las. Dans l'épreuve, sachons raison garder et pensons à nos frères qui sont morts. N'ajoutons pas, par nos réactions calculées, le désespoir à la détresse de ceux qui ont survécu, mais qui ont tout perdu. Du drame que nous venons de vivre, il sied de ne retenir que l'espoir; de la gravité des instants apocalyptiques, l'espérance de l'éclat des matins à venir. C'est ce message d'espoir que chacun devrait faire passer, parce que la vie continue. Nous n'étions pas prépa-

rés à ce cataclysme. Mais, passé l'émotion, force est de constater qu'on n'est jamais suffisamment préparé à affronter ce type de situation, dont l'ampleur est à peine imaginable; même si, comme le disent les contempteurs du pouvoir, «gouverner, c'est prévoir». Au Congo, depuis plus de vingt ans, la vie n'est plus ce long fleuve tranquille. Trop de malheurs ont affecté sa population. Trop de larmes ont coulé. Ayons la force de croire que ce qui vient d'arriver est une forme de purgation. Nos frères ont payé le prix fort, avec leur sang versé, pour un Congo épargné des meurtrissures, à l'avenir. L'émotion, la compassion et la solidarité dont une très grande majorité de Congolais a fait preuve, suite à la tragédie de Mpila, vient démontrer, une fois de plus, que ce qui nous unit est plus fort que le reste. C'est la grande leçon à retenir

de cette cruelle épreuve. Capitalisons-la. Alors que l'œuvre de reconstruction nationale commençait à prendre forme, la tragédie de Mpila vient mettre un coup d'arrêt funeste à cette dynamique, et en compliquer l'exécution. «Qu'avons-nous fait?», comme s'interrogeait Florent Tsiba, lors des obsèques officielles de nos compatriotes, pour mériter une telle ignition, une telle calamité nationale? A l'évidence, aujourd'hui, le peuple congolais attend que «le soleil se lève» et que le Congo respandisse de nouveau, comme dit notre hymne. C'est à Denis Sassou Nguesso que revient cette délicate tâche. Le pourra-t-il? Oui. A condition que tous, autant que nous sommes, l'y aidons. Et, qu'il nous écoute.

MFUMU  
Journaliste

## Hommage à l'étudiante Icha Belgina, morte décapitée le 4 mars à Brazzaville

Le matin du mercredi 14 mars, jour de mon retour en France, je rencontre Deborah au salon de coiffure. Elle a décrété que, désormais, il fallait sortir le ventre plein et bien coiffé au Congo, pour ne pas se retrouver devant Dieu le ventre vide et «moche». Débora est une étudiante congolaise. Elle a perdu son amie, Icha, décapitée le dimanche 4 mars. Icha était une étudiante congolaise. On avait, tous, trouvé refuge chez Maman Flore, au Plateau des 15 ans. Elle revenait des cours, avec ses deux copines. Je ne savais pas que le dimanche, les étudiants avaient cours au Congo. C'est, généralement, un jour réservé à la famille, aux visites familiales. Icha a reçu une mauvaise information sur son portable, lui demandant de se rendre à Ouénzé. Elle sera décapitée en route, le chauffeur de taxis également!

Ma mère me dit que c'est un abus et me demande de la rejoindre à Ouénzé. Je suis au Plateau des 15 ans. J'hésite: Ouénzé ou ambassade de France, au centre-ville? Maman Marie me suggère d'aller au Plateau des 15 ans, dans sa famille. Les temps d'en savoir un peu plus. Elle a eu raison et m'a sauvé la vie. J'ai donc débarqué chez Maman Flore, très sympa, qui m'offre l'hospitalité. Dehors, des véhicules transportent des cadavres à la morgue. Maman Marie m'invite à aller voir et faire des photos. Je n'y arrive pas. Je reçois deux S.m.s rassurants sur l'incident, et je transmets l'information autour de moi. Je reste accrochée à mon téléphone, en train d'envoyer des S.m.s à mon responsable de mission au Congo: «Il faut informer la population. Du fait de la panique, certains comportements peuvent être plus graves que l'incident lui-même, surtout que les rumeurs vont bon train...». J'ai aussi des questions: - Pourquoi mettre un dépôt d'armes à proximité des habitations?

- Pourquoi n'y a-t-il pas de relais, chef de zones et autres dans le quartier, pour informer, communiquer et rassurer la population?  
- Qu'en est-il des procédures d'urgence au Congo?  
- Pourquoi ce sont, seules, les boutiques des Sénégalais et Mauritanais qui sont restées, permettant aux Congolais de s'alimenter ce jour-là et d'acheter des tickets téléphones? Même à l'hôtel où je suis avec d'autres sinistrés, c'est Maman Marie, une femme du Congo-Kinshasa, qui s'occupe de nous, jusqu'à 23h... Le transport est l'une des activités qui reprend le plus vite, heureusement. Mes étudiants veulent aussi travailler, alors je travaille avec eux, jusqu'à mon dernier jour. L'activité économique et administrative s'est arrêtée, en grande partie. J'apprends, ensuite, que les Congolais ont pris en charge leur propre communication, en envoyant des S.m.s, photos et vidéos de l'incident via les réseaux sociaux. Mais, certains ont attendu la réaction du chef de l'Etat, au journal de 20h, pour avoir des informa-

tions sur la nature de l'incident et le nombre de morts. Merci à Maman Marie et Maman Flore, je ne vous oublierai jamais. Une pensée pour cette étudiante, Icha, et pour les autres personnes qui ont trouvé la mort, ce matin-là du dimanche 4 mars... Quelques propositions: - déplacer les engins dangereux, nocifs, toxiques, loin des habitations et des endroits où il y a une forte concentration de la population; - former la population aux gestes qui sauvent; - avoir une véritable procédure d'urgence et de communication, en cas de crise; - améliorer la communication à destination de la population; En attendant d'élever le niveau d'instruction, le niveau de vie, d'améliorer les conditions de vie et de santé de la population et d'exiger des normes dans la construction des habitats. En attendant, au Congo, vivre est un impératif!

Milie Théodora MIERE  
Maître de Conférences (France)

Après la catastrophe de Mpila

Pour les diplomates européens, la phase d'urgence est terminée; place à l'aide humanitaire

Les ambassadeurs des pays européens et de l'Union européenne présents au Congo ont fait le point de leur aide d'urgence aux sinistrés de la catastrophe du 4 mars 2012, à Brazzaville. Au cours d'une conférence de presse, le mercredi 14 mars 2012, dans la salle André Gide de l'Institut français du Congo (ex-Centre culturel français), à Brazzaville, les diplomates européens ont, en effet, fait le point de l'implication de leurs pays, institutions et sociétés privées européennes dans l'assistance aux victimes. Face à la presse, il y avait les ambassadeurs Marcel Van Opstal (Union européenne), Jean François Valette (France), Nicolo Tassomi (Italie) et Herman Merckx (Belgique), les responsables d'institutions et O.n.g.s comme Pierre Yves Scotto (Commission européenne), Julie Claveau et Charles Frisby, (Mag), Zinedine Kada (Croix-Rouge française) et Paul Frédéric Mbani (chef du département communication de la Croix-Rouge congolaise).



Vue des diplomates européens.

L'objectif de la rencontre des diplomates européens avec la presse était de faire le bilan des interventions urgentes déjà réalisées par les pays et institutions européennes, suite à la tragédie de Mpila. Les trois Etats européens représentés au Congo, notamment la France, l'Italie et la Belgique, ont pris, à titre individuel, une série de mesures de première urgence. Dès le lendemain de la catastrophe, ils ont mobilisé d'importantes ressources financières et matérielles, pour soutenir les autorités congolaises dans l'aide apportée aux victimes.

ment par l'enregistrement des déplacés, et la restauration des moyens de subsistance des ménages.

La France a livré et installé 59 tentes destinées à l'accueil des déplacés dans les sites mis en place par le gouvernement, ainsi que 2,5 tonnes de matériel médical et de médicaments à destination des hôpitaux. Une équipe médicale composée de 22 missionnaires a été dépêchée sur place en renfort du personnel congolais. La France a, également, envoyé une mission de huit personnels militaires pour le déminage.

L'Italie, par le biais de son Ministère des affaires étrangères, a accordé une subvention de 50 mille euros à la fédération de la Croix-Rouge internationale, 30 tentes venues de la protection civile italienne capables d'abriter 300 personnes, 50 matelas, 500 kg de denrées alimentaires et d'autres biens de première nécessité.

La Belgique a déployé une équipe médicale d'urgence à l'hôpital de Makélékélé, et en-

voyé, à Brazzaville, un cargo de matériel médical. Elle a, également, apporté son assistance aux sinistrés accueillis au site de la cathédrale Sacré-Coeur. De nombreuses O.n.g.s et entreprises privées européennes se sont mobilisées, durant toute la première semaine de la catastrophe, pour livrer du matériel médical, envoyer des équipes médicales et faire des dons de denrées alimentaires. Selon les diplomates européens, le gouvernement congolais a accepté la proposition de la commissaire européenne aux affaires humanitaires d'activer le mécanisme européen de protection civile (le Mic qui dépend aussi de Echo). Ce travail va se faire en complémentarité avec d'autres acteurs, en particulier l'équipe du système d'évaluation et de coordination des catastrophes des Nations Unies, qui travaille avec le gou-

vernement sur la gestion de la crise actuelle. Cette équipe comporte, d'ailleurs, un membre associé de l'Union européenne. Une mission de quatre experts en protection civile arriver le 16 mars 2012, afin de réaliser une première évaluation des capacités existantes des services d'urgence du Congo et formuler des recommandations visant à améliorer leur capacité de réaction et de réponse. Pour les diplomates européens, la phase d'urgence est terminée. Maintenant, les pays européens s'inscrivent dans l'aide humanitaire bilatérale. L'Union européenne a salué la mise en place d'une commission d'enquête pour connaître l'origine de l'incendie du dépôt de munitions du camp du régiment blindé de Mpila.

Philippe BANZ.

Ministère des affaires foncières et du domaine public

Pierre Mabiala prépare les terrains pour le programme de cinq mille logements de Kintélé

Cinq mille logements seront construits à Kintélé, selon la décision du dernier conseil des ministres, pour augmenter l'offre en logements dans la capitale et résorber les conséquences de la catastrophe de Mpila qui a occasionné un grand nombre de destruction des maisons. Pour mettre en application cette décision, le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a rencontré les propriétaires fonciers de Kintélé, pour harmoniser leurs points de vue, sur les sites où seront construits ces cinq mille logements. C'était mardi 13 mars 2012, dans la salle des conférences dudit Ministère, en présence du président de la fédération des propriétaires terriens du Congo, Aristide Mampouya. Les propriétaires terriens ont accepté de céder des terrains, pour ce programme immobilier de cinq mille logements qui a besoin de 350 hectares.



Pierre Mabiala.

des eucalyptus, programme du gouvernement de la République, dans le cadre du reboisement. Et ces arbres-là ont été coupés, systématiquement», a-t-il fait savoir. C'est pourquoi, le ministre Mabiala a provoqué la rencontre avec les propriétaires fonciers, pour qu'ils aient «la même compréhension de cet état de choses».

Après les explications du mi-

nistre Mabiala, quelques propriétaires fonciers ont exprimé des inquiétudes de voir leurs terrains être anarchiquement occupés par des hommes en uniforme, qu'ils sont incapables de faire partir. Répondant à cette préoccupation, Pierre Mabiala a indiqué: «Toutes les occupations sur ce site sont anarchiques, car le terrain appartient à la S.n.r (Société nationale de reboisement). Pour construire ces logements, l'Etat a besoin d'environ 350 hectares», a-t-il indiqué. Pour lui, l'hypothèse de l'expropriation est donc à écarter. «Il faut appliquer le déguerpissement. Ne sera exproprié que celui qui a des textes légaux», a-t-il précisé.

Le ministre des affaires foncières et du domaine public a, par ailleurs, annoncé le passage imminent des enquêteurs parcellaires, pour voir ceux qui sont dans une situation illégale. Même s'ils sont en uniforme, tous les occupants illégaux seront déguerpis, a insisté le ministre Mabiala.

Pascal-Azad DOKO

Od #7hp d lq h# iulf d lq h  
< #5 8 3 # # ID  
g d q v#hv# lrvt x hv

Enseignement supérieur

L'Université Marien Ngouabi dotée d'un laboratoire de recherche en population et développement

Vendredi 24 février 2012, Ange Antoine Abena, ministre de l'enseignement supérieur, a lancé le master et le laboratoire de recherche et de formation en population et développement de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville. Ce laboratoire, qui est d'une grande importance, permettra de répondre à des besoins de formation du marché du travail national et international. Il formera, aussi, des spécialistes en démographie et développement et contribuera à la formation des cadres capables d'analyser les problèmes majeurs auxquels sont confrontées les populations, dans des domaines variés.

Répondant aux critères internationaux du système L.m.d (Licence, master et doctorat), le master en population et développement offre cinq spécialités: démographie, population et santé, population et environnement, population et dynamique urbaine, genre et développement. Les bénéficiaires de la formation seront en mesure d'exercer les fonctions de chercheurs, chargés d'études, consultants et d'experts dans ce domaine. Logé à la Faculté des sciences économiques, à Bayardelle, ce master est un programme inter-facultaire. Il est dirigé par les professeurs Joseph Bandza et Gertrude Ndeko (responsable du master). C'est un programme qui recrute, après sélection des dossiers, les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme admis en équivalence dans des disciplines comme la sociologie, la géographie, l'économie, la démographie, la santé publique ou la statistique. La formation s'articule dans de nombreuses unités d'enseignement dispensées en deux ans.



Ange Antoine Abena.

«Il faudra, à présent, l'engagement et le dévouement sans faille du rectorat, du directeur du laboratoire et de la responsable du master, des enseignants et des étudiants qui doivent tirer le meilleur profit des opportunités ouvertes, pour contribuer à la création d'idées et de richesse, pour le bien-être des populations congolaises. Pour la mise en place de cet outil de formation, l'U.n.f.pa a apporté un appui technique et financier», a déclaré David Lawson, représentant du Fonds des Nations Unies pour la population au Congo.

Pour le ministre Ange Antoine Abena, les défis de demain ne peuvent être relevés que par une formation acceptable: «La création du master et du laboratoire en population et développement, programme transversal à l'Université Marien Ngouabi, intervient la même année où la population mondiale va atteindre 7 milliards de personnes. Cet accroissement démographique mondial, qui s'est accéléré à un rythme effroyable, en ces temps modernes, ne va pas sans poser de problèmes: les propagations des maladies endémiques, la pauvreté, les inégalités sociales. Ces défis ne peuvent être relevés que par une formation de bonnes ressources humaines et par la recherche. C'est le rôle de l'Université et l'espoir que nous donne la création de ce master», a-t-il souligné.

Alain Patrick MASSAMBA

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de la disparition brutale de leur mère, grand-mère et arrière grand-mère, Marie Barbe OBONGO, née le 19 mai 1917 et décédée le 4 mars 2012, dans sa 94ème année, suite à l'explosion du dépôt de munitions et d'armements de Mpila;



Georges Emmanuel ZOULA, l'honorable Daniel ZOULA, Gustave Pana ZOULA, Gabriel ZOULA, Louise Claudette ZOULA, Edith Modestine ZOULA, épouse ASSIANA, leurs enfants, petits-enfants épouses, époux, et famille

Remercient tous ceux, très nombreux, qui, de près ou de loin, se sont associés à leur deuil, ainsi que ceux qui, par leurs prières et par leurs aides multiformes, ont manifesté leur compassion et leur solidarité à l'occasion de ce douloureux événement.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur sincère gratitude. Un calendrier des intentions de messe, dans les différentes paroisses, sera communiqué à une date ultérieure.



# les MUCODEC et VOUS

**MARS  
2012**

**POUR VOTRE INFORMATION**

**Les assemblées générales des Caisses Locales MUCODEC se tiendront en mars, avril et mai 2012. Sociétaires, votre voix compte ! Venez choisir vos élus locaux, et ainsi participer activement à la vie de votre Caisse Locale.**

Caisse Locale MUCODEC	Date	Heure	Lieu
MOUYONDZI	Vendredi 30 mars	14h00	Maison commune
EWO	Vendredi 30 mars	14h00	Salle du Conseil Dép <sup>tal</sup>
MADINGOU	Samedi 31 mars	09h00	Salle du Conseil Dép <sup>tal</sup>
BOUNDJI	Samedi 31 mars	14h00	Bar Assassa
MVOUMVOU	Mardi 3 avril	14h00	Mbongui Forum
OYO	Mardi 3 avril	14h00	Réfectoire Collège Sassé IPA
NKAYI	Mardi 3 avril	14h00	Saris
CENTRE VILLE PNR	Mercredi 4 avril	14h00	Mbongui Forum
MAKOUA	Mercredi 4 avril	14h00	Salle des Sœurs
SIBITI	Mercredi 4 avril	14h00	Case du Peuple
FOND TIETIE	Jeudi 5 avril	14h00	Mbongui Forum
OWANDO	Jeudi 5 avril	14h00	Ref. ENI
DOLISIE	Jeudi 5 avril	14h00	ENI
GRAND MARCHÉ	Vendredi 6 avril	14h00	Mbongui Forum
GAMBOMA	Vendredi 6 avril	14h00	Salle de l'UPRN
TIE TIE CENTRE	Mardi 10 avril	14h00	Mbongui Forum
OUESSO	Vendredi 13 avril	14h00	Lycée de Ouesso
POKOLA	Samedi 14 avril	14h00	CIB Salle Hôtel Sapeli
MOSSAKA	Mardi 17 avril	14h00	Bar Koumous

**Les assemblées générales de Brazzaville, Kinkala et Impfondo auront lieu en mai. Un autre communiqué vous informera des dates exactes.**





Société Ilogs (Integrated logistics services)

# Un don de vêtements pour les populations sinistrées de Brazzaville

Après avoir fait un don de médicaments pour traiter les blessés des explosions survenues le dimanche 4 mars 2012, au camp du régiment blindé de Mpila, à Brazzaville, le personnel de la société Ilogs (Integrated logistics services), une filiale du groupe S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), conduit par Hilarion Bounsana, directeur général de ladite société, a poursuivi son élan de solidarité, cette fois-ci en faveur des sinistrés. C'est ainsi qu'il a remis, lundi 12 mars 2012, au comité départemental de crise coordonné par Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, un important lot de ballots contenant des vêtements, des couvertures, serviettes et d'autres articles comme des jouets pour enfants, susceptibles d'apporter un soulagement aux sinistrés.



Hilarion Bounsana remettant symboliquement le don.

médicaments. De retour à Pointe-Noire, nous avons pensé que tenant compte de tous les besoins qui sont énormes, le personnel d'Ilogs s'est organisé, à travers des cotisations volontaires, et la direction que j'incarne a complété le lot, pour

permettre de faire un don assez consistant. Aujourd'hui, nous pensons que lorsqu'une situation comme celle-là arrive, c'est tous les fils de la nation qui doivent réagir. C'est un peu en cela que très modestement, nous vous faisons tenir symbo-

La cérémonie de remise du don de la société Ilogs au comité départemental de crise mis en place à Pointe-Noire s'est déroulée à l'esplanade de la direction départementale de la santé. Ce geste de cœur traduit l'adhésion des agents et dirigeants de la société Ilogs à l'appel à la solidarité, lancé par les autorités nationales, pour

soutenir les compatriotes en détresse. Remettant le don au préfet de Pointe-Noire, coordonnateur du comité de crise, Hilarion Bounsana a expliqué le sens de son geste. «Très tôt, dès l'annonce de cette tragique nouvelle, nous avions dépêché une équipe qui s'est rendue à Brazzaville, pour faire un don de



## MEDECIN VEND

- Un ECHOGAPHE portable noir et blanc neuf, au prix de 2.500.000 F.
  - Un ECG trois pistes neufs, au prix de 800.000 F.
- Renseignement au 06 905 73 73

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA DECENTRALISATION  
DIRECTION GENERALE  
DES AFFAIRES ELECTORALES

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

## COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Préfet, directeur général des affaires électorales porte à la connaissance des populations que la révision extraordinaire des listes électorales, initialement prévue du 1<sup>er</sup> au 16 mars 2012, est prorogée jusqu'au 30 mars 2012, sur l'ensemble du territoire national, conformément à l'arrêté n°2880/MID/CAB du 16 mars 2012 du ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Fait à Brazzaville, le 16 Mars 2012

Pour préfet, directeur général des affaires électorales

P.o le directeur des opérations préélectorales et du contentieux

Armand TSONO



Hilarion Bounsana.

liquement, un colis du lot que vous voyez ici», a-t-il dit. Réceptionnant le don, Alexandre Honoré Paka a rassuré les donateurs qu'il parviendra aux ayants droits, c'est-à-dire les sinistrés, à Brazzaville. «Au nom du comité départemental de crise mis en place à la suite de la catastrophe du 4 mars dernier, nous voulons vous remercier pour ce don, pour cet élan de solidarité, qui obéit aux orientations du centre. Et nous voulons également vous rassurer que ce don sera utilisé à bon escient. En le disant, nous voudrions aussi vous dire que la situation de Brazzaville, nous y avons été, est préoccupante, dans la mesure où nous devons, selon nos moyens, continuer à le faire, pour aider nos frères et sœurs en détresse», a-t-il déclaré. Il est à noter que le prochain don de la société Ilogs sera constitué de fournitures scolaires destinées aux élèves, nous a confié Albert Saboga, l'un des responsables de cette société.

Equateur Denis NGUIMBI  
(Correspondant à Pointe-Noire)

## IN MEMORIAM

Gabriel BOKILO  
(26 Mars 2010 - 26 Mars 2012)



Voici bientôt deux ans que le Président Gabriel BOKILO nous a quittés. En cette date, sa fille, BOKILO Gabrielle Reine, son épouse, Gertrude BOKILO, et sa belle-famille, EYAKA, prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée compassionnelle pour l'illustre disparu. Des messes d'action de grâces seront dites, le dimanche 25 mars 2012 et le lundi 26 mars 2012, en les Eglises Anne-Marie Javouhey, Cathédrale Sacré-Cœur et à la Basilique Sainte-Anne de Brazzaville.

Que son âme repose en paix!

## ERRATUM

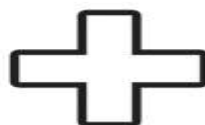
Une erreur s'est glissée dans notre précédente édition, dans l'article intitulé: «La mission chirurgicale sur les fentes labio-palatines clôturée par un symposium», à la page 7. La prestation à ce symposium a été faite par la chorale Sainte Cécile, l'une des deux chorales de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde et non la chorale Sainte Odile de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé.

Et si l'on parlait DELL...



DELL GX270 (Reconditionné)  
RAM : 1 Go  
Disque Dur : 80GB

Intel Pentium 4 2.8GHz  
Lecteur DVD



Imprimante DELL  
Multifonction couleur  
Impression - Photocopie - Scan  
**OFFERTE**

OFIS  
IT. Services. People. You trust.



www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville  
Brazzaville / Immeuble SDV  
Avenue F. Eboué (Près du Trésor Public).  
Tél : 06 631 00 27

220 000 FCFA

**Basilique Sainte-Anne (archidiocèse de Brazzaville)**

**Rémy Ayayos Ickounga a offert des instruments de musique à la chorale Huerfanos d'Auxane**

Paroissien de Sainte-Anne et bienfaiteur, le colonel Remy Ayayos Ickounga a fait un don d'instruments de musique à la chorale Huerfanos d'Auxane, la deuxième de la paroisse Sainte-Anne du Congo. La remise de ce don a eu lieu, le samedi 17 mars 2012, dans les jardins du presbytère, en présence de l'abbé Vincent de Paul Malonga, curé-recteur de la basilique Sainte-Anne, l'abbé Arnaud Louaza, aumônier des chorales au sein de la paroisse, l'abbé Patrick Etokabéka, prêtre coopérateur dans la paroisse, et de M. Gaston-Gabriel Ongagna, président de ladite chorale, qui a réceptionné ledit don, des mains du bienfaiteur, Remy Ayayos Ickounga.



Remy Ayayos Ickounga remettant le don au président de la chorale.

Le matériel reçu par la chorale Huerfanos d'Auxane est composé d'un synthétiseur, d'un mixer, d'une paire de tam-tam, d'un tambourin, d'un amplificateur de 3000 watts, de quatre baffles de 1000 w, d'une chambre d'écho, de dix microphones et leurs pieds, etc.

Recevant ce don, le président de la chorale a remercié le donateur d'avoir répondu à l'appel de sa chorale. L'abbé Vincent de Paul Malonga a, pour sa part, exprimé sa profonde gratitude devant le geste fait par M. Remy Ayayos Ickounga et il n'a pas manqué de rappeler l'événement douloureux qui marque la vie de la nation aujourd'hui. «Notre regard est tourné vers les sinistrés qui sont dans les sites, mais nous remercions le colonel, qui a encore manifesté sa générosité à l'endroit de notre chorale. Ce sont des choses qui ne devraient pas se dire, mais qui devaient plutôt se vivre», a-t-il dit, avant d'ajouter, à l'endroit des choristes qui étaient là, nombreux: «Vous avez, là, tout un arsenal pour louer le Seigneur. Devant ce don, nous ne pouvons que dire merci au Seigneur qui a mis sur notre route le colonel Ayayos, à qui il a ouvert son cœur, pour que dans un élan de charité et de générosité, qu'il puisse voler au secours de nous, communauté de Sainte-Anne et que le Seigneur vous le rende au centuple».

L'abbé Louaza, dans le même élan que le curé-recteur, s'est dit heureux d'avoir reçu ce don. Il a, ensuite, rappelé que la mission de la chorale est celle d'annoncer la parole de Dieu à travers le chant. «Les instruments que vous venez de nous remettre comme don vont permettre aux choristes de bien exécuter cette mission, celle d'accomplir l'annonce de la parole de Dieu», a-t-il affirmé. S'adressant aux choristes, il leur a demandé de savoir en faire bon usage. Pour remercier le donateur, les choristes ont entonné un chant d'action de grâce. L'aumônier de la chorale a, en

suite, procédé à la bénédiction des nouveaux instruments. Signalons que la remise de ce don devait avoir lieu avant la fin du mois de février dernier. Reportée, elle a été retardée, ensuite, par le deuil qui a frappé le pays, à la suite du drame qui s'est produit au camp du régiment blindé à Mpila.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

**VENTE DE LUNETTES ET MONTURES**  
 Pour tout achat des verres et montures à bon prix, contacter:  
 Tél.: +242 500 77 77 / 06 610 77 77  
 E-mail: agngouma@yahoo.fr

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
 AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
 CONSEIL DE REGULATION  
 DIRECTION GENERALE  
 N°0045/PR/ARMP/CR/DG  
 REPUBLIQUE DU CONGO  
 Unité \* Travail \* Progrès

**COMMUNIQUE**

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics demande aux Maîtres d'ouvrages et aux Maîtres d'ouvrages délégués de bien vouloir faire parvenir à ses services, dans les meilleurs délais, la composition de leur Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) respective, telle que notifié dans la correspondance qui leur a été adressée à ce sujet.

Les documents demandés sont prélude à la préparation de l'atelier relatif aux dispositions du décret 2009-843 du 31 décembre 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2009-162 du 20 mai 2009 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics promulgué par le Chef de l'Etat.

Fait à Brazzaville, le 16 Mars 2012

David-Martin OBAMI

**Retraite annuelle des formateurs des deux Grands séminaires nationaux**  
**Le cap est mis sur Bangui cette année**

Après le Cabinda en 2009, le Cameroun en 2010 et le Gabon en 2011, les formateurs des deux grands séminaires du Congo ont choisi d'aller se ressourcer spirituellement cette année, en République Centrafricaine. Ils ont quitté Brazzaville mardi 20 mars 2012 au matin, pour une semaine de prière, de méditation et de rencontre dans un seul à seul avec le Seigneur. Cette retraite qui d'habitude a lieu le lundi après Pâques, intervient plus tôt cette



Abbé Gervais Protais Yombo.

année, en raison sans doute de la célébration très prochaine de la fête patronale du grand séminaire de théologie Emile Biayenda, prévue initialement le 22 mars. La délégation est conduite par l'abbé Gervais Protais Yombo, recteur du grand séminaire de théologie. La retraite des formateurs des grands séminaires de théologie Emile Biayenda et de philosophie Georges Firmin Singha cette année, fait suite à celles de Cabinda au Cabinda (Angola), de Douala au Cameroun, et de Libreville au Gabon, prêchées respectivement par l'abbé Carlos Mbambi, curé de paroisse dans le diocèse du Cabinda en Angola; le père Alain Renard Foxe, S.J., directeur du centre spirituel Banamoussadi à Douala et l'abbé Simon Nkoulou, recteur du grand séminaire de Libreville et secrétaire général de la Conférence épiscopale du Gabon. Armés de multiples intentions pour la vie de leurs deux structures de formation, les formateurs des deux grands séminaires nationaux désirent également redoubler d'ardeur pour rendre plus agissante et plus fortifiante leur prière, au cours de cette retraite, en faveur de l'Eglise et de la nation, à l'heure où le peuple congolais continue d'essuyer ses larmes suite à ce qu'il est convenu d'appeler, désormais, la catastrophe ou la tragédie de Mpila. Espérons qu'au monastère La Mère du verbe de Bangui, ils trouvent aussi un cadre propice à la méditation, comme ce fut le cas au monastère d'Essassa à Libreville, il y a un an. Surtout qu'il s'agira de méditer sur «la spiritualité sacerdotale». Cette retraite qui prend fin le 27 mars aura pour prédicateur l'abbé Marc Belikassa, aumônier national du Renouveau charismatique catholique en RCA.

Azer ZATABULI

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE  
 ETUDE GNALI-GOMES  
 SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE NOTAIRES  
 B.P: 1754 - Tél/Fax.: (242) 22.294.00.17  
 - E-mail: etudegnali-gomes@yahoo.fr- 2<sup>ème</sup> étage Tour Mayombe.  
 bd de GAULLE - Pointe-Noire - Congo  
 Marcel-Roger GNALI-GOMES/Notaire associé  
 Président Fondateur de la Chambre des Notaires du Congo  
 Immédiat Post Président de la Chambre des Notaires  
 du Congo/Membre du Conseil Permanent de l'Union Internationale  
 du Notariat/Yvon François Dominique GNALI-GOMES  
 Notaire associé/Paul Bernard BATIA  
 Notaire

**INSERTION LEGALE**

Par acte en la forme sous seing privé en date à Pointe-Noire du quinze octobre deux mille onze, soumis selon le vœu de la loi à la formalité impérative de l'enregistrement, le dix-huit octobre de la même année, folio 184/23, n° 7852, déposé au rang des minutes de Maître Paul Bernard BATIA, Notaire, en date du dix-neuf janvier deux mille douze, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire Centre, le six février deux mille douze, folio 024/25, n°1460,

Il a été constitué une société coopérative simplifiée présentant les traits suivants:  
 Dénomination sociale: COOPERATIVE CONGOLAISE DES FORAGES VILLAGEOIS, en sigle «C.C.F.V.»;  
 Capital social: deux millions cinq cent mille (2.500.000) francs Cfa, divisé en cent (100) parts sociales de vingt-cinq mille (25.000) francs Cfa chacune, entièrement souscrites et libérées, réparties entre les détenteurs du capital;  
 Siège social: Pointe-Noire, 124, avenue Moe Vangoula, dans l'enceinte de la société SAC CONGO, quartier Centre-ville, B.P: 11 86;  
 Objet social: Favoriser un accès permanent à l'eau potable des populations villageoises par la construction des forages dans leur milieu social;  
 Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;  
 Administration de la société: Comité de gestion composé ainsi qu'il suit:  
 Président: EKONDY AKALA;  
 Directeur d'exploitation: Célestin KOUMA KENGUE;  
 Trésorier général: Raoul ESSOU  
 Immatriculation au R.C.C.M: Le 15 février 2012, sous le n°12 B 1964.

Pour avis

**VENTE A POINTE-NOIRE DERNIERS DUPLEX**  
 terrain compris à partir de 14.310.000 F

Pour éviter les déceptions, nous pouvons aussi construire vite sur votre terrain, une maison de votre choix au meilleur prix.

PNR 04 446 20 53  
 04 483 78 52  
 BZV 04 414 44 62  
 06 657 90 77

**CEREC immobilier**  
 Promotion immobilière - bâtiment

Notre rêve : un congolais = une maison

**Et si l'on parlait DELL...**

Dell Optiplex 780 MT-N  
 RAM : 2Go  
 Disque Dur : 500GB

Core 2 Duo E7500 2.93GHz  
 Lecteur graveur DVD+/-RW

Imprimante DELL Multifonction couleur  
 Impression - Photocopie - Scan  
**OFFERTE**

IT. Services. People. You trust.

www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville  
 Brazzaville / Immeuble SDV  
 Avenue F. Eboué (Près du Trésor Public).  
 Tél : 06 631 00 27

**495 500 FCFA**

Archidiocèse de Brazzaville

La Journée nationale de la jeunesse catholique célébrée à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé

Conformément au planning d'activités annuel de la C.d.p.e.j (Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse), dimanche 19 février 2012, l'église Sainte Marie de Ouenzé a abrité la messe commémorative de la Journée nationale de la jeunesse catholique, instituée par les évêques du Congo, sous le thème: «*La jeunesse congolaise au service de la réconciliation, de la justice et de la paix*».

Présidée par le père Brel Maléla Daouda, président de la C.d.p.e.j (Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse) de Brazzaville, la messe relative à la Journée nationale de la jeunesse catholique du Congo a été concélébrée par les pères Patrick Mabiana et Léon Musaa, respectivement, vicaires des paroisses de Sainte Marie de Ouenzé et Saint Charles Lwanga de Makélékélé. Elle a connu la participation d'une foule de chrétiens, composée des jeunes, venus des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville en général, et en particulier, ceux de la paroisse de Ouenzé, paroisse hôte. Le tout dans une animation liturgique de la chorale paroissiale Père Paul Ondia.

D'emblée, le père Brel Maléla a circonscrit le contexte dans lequel se déroulait cette messe en ces termes: «*Nous sommes rassemblés dans cette église pour commémorer la Journée nationale de la jeunesse catholique, instituée par nos pères évêques (...)*». Une occasion pour le président de la C.d.p.e.j de s'inspirer de l'exhortation

apostolique post-synodale Africae Munus du Pape Benoît XVI, et de l'évangile du jour (Mc 2, 1-12) qui traitait du pardon des péchés qui constitue une nouvelle création de l'homme, car le péché est le premier mal de tous les malheurs, a-t-il affirmé. Dans son exhortation, le père Brel Maléla a fait savoir à l'égard des jeunes que «*nous*



Les jeunes participant à la célébration eucharistique.

aussi, nous sommes des paralytiques par nos péchés et incapables (...) pour obtenir la paix». Il les a invités à suivre Jésus et à renoncer à toutes les



Père Brel Maléla (au milieu) présidant l'eucharistie.

séductions de Satan, afin de réussir à cultiver l'amour et proclamer la paix.

Au cours de cette célébration eucharistique, les jeunes ont eu spontanément une intention de prière pour les ouvriers apostoliques de l'archidiocèse de

Brazzaville, victimes d'un accident de la circulation, alors qu'ils se rendaient à la nouvelle paroisse de la Léfini, sur la route nationale n°2. Peu avant la fin de la messe, le père Léon Musaa, (salésien de Don Bosco) a porté à la connaissance du peuple de Dieu, qu'en préparation du bicentenaire de la naissance de Don Bosco (1815-2015), l'urne des reliques de ce saint devait faire le tour des missions salésiennes dans le monde. Ces reliques ont séjourné à Brazzaville, du 14 au 15 mars 2012. A cet effet, le père Léon Musaa a déclaré, qu'une préparation spirituelle s'impose à tous, pour accueillir ces reliques.

Xavier MPOUGALOGUI et Gislain Wilfrid BOUMBA

Commémoration du mois de mars, mois de la femme

L'engagement de la femme africaine pour la réconciliation, la justice et la paix

(Suite et fin de l'édition précédente)

Pour que leur engagement au service de la réconciliation, de la justice et de la paix soit effectif, les femmes africaines doivent se mettre assidûment à l'école du Christ à l'instar de Marie de Béthanie, en écoutant sa parole. Ainsi, auront-elles choisi la meilleure part qui ne leur sera jamais enlevée (Lc 10,39.42b). En sus de leur intimité à entretenir avec le Christ, elles doivent être soutenues par l'Eglise dans l'assomption de ce rôle. Pour ce faire, l'Eglise doit leur fournir une bonne base catéchétique et une solide formation à sa doctrine sociale.



Fabrice N'Semi.

En revanche, par elles-mêmes, les femmes africaines doivent aussi déployer tout leur génie et leur savoir-faire dans l'approche des problèmes qui touchent à leur sensibilité. A ce stade de la réflexion, qu'il nous soit permis de saluer l'initiative combien louable des femmes gabonaises, qui ont obtenu l'adoption par consensus, lors de l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2010, de la résolution instituant la «*Journée internationale de la veuve*», célébrée pour la première fois le 23 juin 2011. Dans la même optique, nous ne pouvons pas citer l'attribution du Prix Nobel de la paix 2011 aux Libériennes Ellen Johnson Sirleaf et Leymah Roberta Gbowee, respectivement présidente de la République et responsable de l'organisation du mouvement pacifiste Women of Liberia Mass Action for Peace (regroupant les femmes chrétiennes et musulmanes) qui a contribué à mettre fin à la seconde guerre civile au Liberia en 2003. Pour le cas du Congo, l'institution d'un ministère en charge de la promotion de la femme, est un pas décisif dans le processus de l'intégration et de l'engagement de la femme congolaise dans toutes les sphères de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Ajoutons à cela les actions non moins considérables des associations et des organisations féminines qui œuvrent pour le bien-être de tous et de chacun.

Par ailleurs, rappelons que l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (Acerac) lors de sa session plénière tenue à Malabo (Guinée Equatoriale) en juillet 2002, sur le thème: «*La place de la femme dans la société et dans l'Eglise*» avait mis un accent particulier sur la question du développement de la femme. Elle a encouragé des initiatives individuelles et collectives pour un plus grand engagement en faveur de la condition féminine, dans tous les domaines: social, économique, politique, culturel. En plus, elle a exhorté les femmes à avoir confiance en elles-mêmes, afin qu'elles participent sans peur à l'édification de l'Eglise et de la société. L'une des «*résolutions de Malabo*» était la question de la formation et de l'encadrement des jeunes filles. De nos jours, cette question reste d'actualité et mérite une attention particulière.

En définitive, nous ne le noterons jamais assez, par sa constitution ontologique et l'influx des valeurs qu'elle propage à travers la cellule familiale et tout le corps social, la femme africaine est le système nerveux de la société. Puisque l'Eglise nous appelle ce mois-ci à prier pour la «*reconnaissance de la contribution des femmes*», commençons par reconnaître leur place en son propre sein. L'évidence est que sans la participation active des femmes, la communauté chrétienne, si elle était une entreprise, serait en faillite. D'où, faisons nôtre ce credo du Pape Jean Paul II: «*L'heure est venue où la vocation de la femme s'accomplit en plénitude, l'heure où la femme acquiert dans la cité une influence, un rayonnement, un pouvoir jamais atteints jusqu'ici. C'est pourquoi, en ce moment où l'humanité connaît une si profonde mutation, les femmes, imprégnées de l'esprit de l'évangile peuvent tant pour aider l'humanité à ne pas déchoir*» (Mulieris dignitatem, n°3-4).

Fabrice N'SEMI  
Etudiant en IVe Année de Théologie  
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda

Message de soutien de Mgr Xavier Echevarria, prélat de l'Opus Dei

Très cher Xavier, que Jésus me garde mes enfants du Congo! Dès que j'ai reçu tes nouvelles sur la tragédie survenue à Brazzaville le 4 mars dernier, je vous accompagne avec une immense affection et avec ma prière. Deo gratias, vous êtes tous bien.

J'aimerais - c'est ainsi que je le demande au Seigneur - que vous ressentiez même physiquement la force de la communion des saints, qui se concentre en ce moment sur vos très chères terres et sur la population affectée par les explosions. Nous prions pour eux et pour les victimes, pour que dans cette situation si douloureuse, le Seigneur leur accorde la paix et la sérénité, et pour qu'on puisse aussi réparer bientôt les dommages matériels.

Mgr Echevarria lors d'une rencontre avec des familles congolaises (juillet 2011), face au désarroi de tant de monde, en regardant cette calamité et d'autres, nous qui nous savons enfants de Dieu, nous devons cultiver la conviction que omnia in bonum, que toutes choses concourent au bien; vivons avec optimisme, très enracinés dans la filiation divine. Rien n'arrive sans que Dieu Notre Père ne le permette. Et quand quelque chose devient plus coûteux, accourez à la Très Sainte Vierge qui, toujours, et particulièrement pendant ce temps de préparation à la passion, à la mort et à la résurrection de son Fils, nous obtient les grâces dont nous avons besoin pour persévérer dans une fidélité totale.

Tâchez, dans la mesure de vos possibilités, d'aider les sinistrés; tout d'abord - et en certaines occasions vous ne réussirez pas à faire davantage - avec vos prières pour eux. Je m'unis à vos suffrages pour les personnes décédées. Avec toute mon affection, je vous bénis, avec notre Père et le très cher don Alvaro,

Votre Père,  
+ Xavier

(Ndlr: ce message datant du 7 mars 2012 a été adressé au Vicaire Régional de l'Opus Dei au Congo).

Mouvement international Shalom

Vers la deuxième journée Shalom

Le Mouvement international Shalom du Congo implanté dans l'archidiocèse de Brazzaville, organise la deuxième «*journée Shalom*», le samedi 24 mars 2012, à 14h30 précises, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. Cette deuxième journée sera marquée par une conférence-débat, animée par un médecin spécialiste, sous le thème: «*Les A.v.c (Accidents vasculaires-cardiaques)*». En plus, une exposition-vente des objets fabriqués par les jeunes du mouvement ponctuera, également, cette journée.

Shalom = Fraternité-Justice et Paix

Université catholique d'Afrique centrale

Concours d'entrée à la Faculté de sciences sociales et de gestion

Le concours d'entrée en première année de la Faculté de sciences sociales et de gestion concerne les filières suivantes:

- 1- Sociologie et anthropologie
- 2- Gestion des ressources humaines
- 3- Sciences juridiques et politiques
- 4- Economie de gestion
- 5- Administration des entreprises
- 6- Comptabilité finance
- 7- Marketing, vente et communication

Le concours se déroule le samedi 19 mai 2012 à 7h30mn précises au centre unique de Brazzaville, dans l'enceinte du Centre d'études et de recherches chrétiennes (C.e.r.c), situé à côté de l'immeuble du journal «*La Semaine Africaine*».

Le dossier à déposer dans les différents centres d'examen est composé de:

- Une lettre de candidature et un Cv (modèles à retirer à la bibliothèque du C.e.r.c)
- Une photocopie certifiée conforme de tous les diplômes après le Bepc
- Les bulletins trimestriels des trois dernières années du secondaire
- Un certificat médical de moins de deux mois
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance et 2 photos d'identité 4x4
- 15.000 FCfa de frais de dossier

Le dépôt des dossiers a lieu du 8 mars au 30 avril 2012. Pout tout renseignement: Bibliothèque du C.e.r.c

Immeuble de La Semaine Africaine, en face du Chu  
BP.: 200 Brazzaville-Congo  
Tél.: +242 06 840 84 20 / 06 661 48 15  
E-mail: cercbrazza@yahoo.fr

NB.: Le concours est ouvert, aussi bien aux élèves des classes terminales qu'aux étudiants. Possibilité pour les étudiants titulaires d'une licence de s'inscrire en master.

Le responsable du Cerc

Magloire TCHOUDJANG

Programme des obsèques de Mme Joséphine BOUTALOU

Décédée le lundi 12 mars dernier au C.h.u de Brazzaville, Mme Joséphine BOUTALOU sera portée en terre le mardi 20 mars 2012 au cimetière familial de Kombé à Brazzaville, selon le programme ci-après:

- 9h: Levée de corps à la morgue de Makélékélé
- 10h45: Arrivée de la dépouille en l'église Saint François d'Assise
- 11h: Recueillement des parents, amis et connaissances
- 12h: Début de la messe
- 13h: Départ pour le cimetière familial de Kombé
- 14h: Mise en terre
- 16h: Fin de la cérémonie



Ministère de la santé et de la population

Lancement du projet de financement sur les performances dans les formations sanitaires

Brazzaville. Le ministre de la santé et de la population, le Pr. Georges Moyen, a lancé, le 23 février 2012, en présence de Piet van Gils, directeur du projet et le chargé de programme du secteur de santé et du bien-être de l'agence internationale «Cordaid», le projet de financement basé sur la performance dans les formations sanitaires du Congo. Un atelier de lancement a été, pour la circonstance, organisé au palais des congrès, au cours duquel, l'on a débattu de la mise en œuvre du programme, notamment les principes fondamentaux et les objectifs.

Avec ce projet, le Congo vise à améliorer l'état de santé de la population, en général, et l'état de santé des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables, en particulier. En renforçant les soins de santé primaires, à travers l'approche du district sanitaire et communautaire. La stratégie vise à améliorer les performances des formations sanitaires au Congo. Expérimentée dans de nombreux pays africains, elle a fait ses preuves, en contribuant à l'amélioration des indicateurs de santé, selon le ministre Georges Moyen. La mise en œuvre de ce projet au Congo est le fruit d'une étude de faisabilité menée en amont. Elle commencera, dans un premier temps, par une phase pilote. Les objectifs visés étant: améliorer la qualité des soins et l'accessibilité financière aux soins dans les départements; démontrer, au niveau national, l'intérêt d'associer aux dispositifs centrés sur l'offre des soins déjà en place, des inter-

ventions de type de financement basé sur la performance, centrées sur la demande de soins. La première phase expérimentale du projet durera sept mois. Elle couvrira trois départements, avant que le projet ne soit étendu sur l'échelle nationale. Il s'agit des départements du Niari, du Pool et des Plateaux. Toutefois, le montage institutionnel du projet prévoit la séparation des pouvoirs entre les différents intervenants dans la régulation, l'achat des services, la vérification et le contrôle des prestations déclarées. Et, c'est l'agence internationale, Cordaid-Mémisa, basée aux Pays-Bas, qui mettra en œuvre ce projet, après avoir été sélectionnée par le Ministère de la santé et de la population. Cordaid-Mémisa se chargera de l'achat des services de santé. Pour des raisons de bonne gouvernance, des contrats de performances basés sur des «Business plan ou plans d'action trimestriels» seront signés entre l'agence et les centres de



Georges Moyen.

santé, les équipes cadres des circonscriptions socio-sanitaires et les équipes des départements choisis. Le Ministère de la santé n'assurera que ses fonctions classiques de régulation, de promotion des normes d'utilisation, de soins et de services, en vue de la satisfaction des attentes des populations. Aussi incombe-t-il aux directions départementales pilotes de santé, la charge de contrôle et de vérification de la qualité et

de la quantité des services déclarés par les formations sanitaires publiques et privées. Le travail de suivi et d'évaluation a été confié à l'agence Epos Health Management. Celle-ci exécutera des missions de monitoring, pré, per et post intervention. Pour le Pr. Georges Moyen, «ce projet de financement basé sur les performances s'inscrit dans les préoccupations du président de la République, selon l'orientation qu'il a donnée concernant la gestion axée sur

les résultats». Pour mémoire, Cordaid est une organisation catholique néerlandaise pour l'aide au développement et les urgences. Elle est opérationnelle partout dans le monde et, lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans les Etats fragiles, les régions en conflits et l'inégalité extrême, afin de pouvoir appuyer la population la plus vulnérable et la plus marginalisée.

Philippe BANZ

Aide humanitaire

Emile Mokoko Wongolo fait un don de 20 cuves plastiques aux sinistrés

Sensible aux conditions de vie des sinistrés dans les différents sites, Emile Mokoko Wongolo, directeur général de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), a remis un don de 20 cuves plastiques de 1000 m<sup>3</sup> chacune, samedi 17 mars 2012. C'est Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, qui a réceptionné ce don, au siège de son Ministère.



Un échantillon d'une cuve plastique.

Par ce geste, le directeur général de la S.n.d.e estime pouvoir assurer la couverture des besoins des sinistrés en eau potable. Il a fait savoir que tous les 10 sites répertoriés ont été raccordés au réseau de la S.n.d.e. Aujourd'hui, «nous mettons à la disposition des personnes déplacées, des cuves plastiques. Un agent de notre société sera à demeure dans chaque site pour traiter cette eau», a-t-il dit, en précisant aussi que, si la S.n.d.e a procédé à la remise des cuves plastiques, ce n'est pas pour autant dire que son eau ne sort pas des robinets. Loin sans faux. «Simplement, nous voulons rendre disponible l'eau dans les sites», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
Central African Backbone Communication

Infrastructure and Technology  
CAB - CIT - Congo - N°IDA 49740  
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE (CAB-CIT CG)  
N°005/MPTNTC/2012/UCP/CAB/

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «recrutement d'un cabinet en vue de réaliser l'audit Administratif, Financier et Comptable du Projet et de ses composantes des exercices comptables 2011 et 2012.  
2. L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes spéciaux de toutes les ressources éventuelles reçues par le Projet CAB aussi bien de la Banque Mondiale que de la Contre partie de l'état Congolais ceci, pour les exercices clos au 31 décembre des années 2011 et 2012.  
3. Plus spécifiquement il s'agit de se prononcer sur : (i) La sincérité et la régularité des états financiers et des relevés des dépenses (justification des dépenses, le respect des procédures de passation de marchés, des accords de subvention), (ii) L'efficacité de la structure du système de contrôle interne, (iii) La conformité de l'exécution du projet aux termes des Accords de dons et aux instructions de la Banque Mondiale.  
4. La durée de la mission est de 21 jours par exercice, le contrat couvre les exercices clos au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012.

5. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, par E-mail en produisant les informations indiquant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, descriptions des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc. ...).  
6. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).  
7. Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives: sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).  
8. Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du Projet CAB» doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 avril 2012 à 16 h00 (heure locale) l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Projet CAB-CIT Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Immeuble de la Direction Générale de l'Economie (en face de la MUCODEC la Gare)  
Tél:+242 06 835 00 41 ; B.P:1420  
E-mail: cabcongo@yahoo.fr  
Fait à Brazzaville, le 20 mars 2012

Le Coordonnateur  
Luc MISSIDIMBAZI

MINISTRE DES POSTES, TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
Central African Backbone Communication  
Infrastructure and Technology  
CAB - CIT - CongoProjet N°49740 - CG  
Unité de Coordination du Projet

Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'étude sur la création des Pôles d'Innovation (technopoles) en République du Congo.  
N°004/MPTNTC/2012/UCP/CAB/

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo. Afin de favoriser le développement dans les secteurs des Télécommunications et des TIC; le Gouvernement a engagé un processus d'assainissement de l'environnement institutionnel au moyen de réformes qui ont abouti à la libéralisation totale du marché des télécommunications en République du Congo. Au titre de cette volonté gouvernementale, l'unité de Coordination a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «L'étude sur la création des Pôles d'Innovation (technopoles) en République du Congo»  
2. Cette étude a pour objectif d'éclairer sur la mise en place d'une stratégie pour permettre à la création et la gestion des pôles d'innovation (Tech Hub) dans le but d'offrir un environnement favorable à l'éclosion de technologies de rupture en permettant le développement d'applications, de logiciels, de contenu éducatif tout en servant d'incubateur pour les start-ups locales et régionales. Plus spécifiquement il s'agit de: (i) effectuer un diagnostic des filières existantes et en développement afin de préciser le potentiel d'innovation et de compétitivité, (ii) identifier les objectifs poursuivis par la technopole et les coopérations envisagées avec d'autres pôles de compétitivité, (iii) définir la localisation de la technopole, (iv) lister les partenaires - publics et privés - susceptibles d'investir dans la technopole, (v) l'élaboration d'un plan de communication pour le lancement des activités des Tech

Hubs, (vi) définir un modèle économique des Tech Hubs, (vii) élaborer un chronogramme détaillé de mise en place des Tech Hubs, (viii) définir un Manuel des procédures Administratives, Comptables et financières pour le fonctionnement des Tech Hubs, (ix) L'élaboration d'un plan de communication pour le lancement des activités des Tech Hubs.  
3. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc....).  
4. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessus de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).  
6. Les manifestations d'intérêts portant la mention: «Etude sur la création des Pôles d'Innovation (technopoles) en République du Congo» doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 avril 2012 à 16h00 (heure locale) à l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Projet CAB-CIT, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Immeuble de la Direction Générale de l'Economie (en face de la MUCODEC la Gare) Tél:+242 06 835 00 41; B.P: 1420  
E-mail: cabcongo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 20 mars 2011.

Le Coordonnateur  
Luc MISSIDIMBAZI

P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales)

## Remise de la station piscicole nationale de Dzoumouna réhabilitée

Le P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales) a remis en service la station piscicole nationale de Dzoumouna, située dans le district de Goma Tsé-Tsé (département du Pool). En réhabilitant cinq bâtiments, des ouvrages hydrotechniques et en la dotant de matériels de travail.

D'un coût global de 61.931 250 F.Cfa, les travaux de réhabilitation de cinq bâtiments ont concerné la porcherie à 10 boxes, la salle de formation, la case de passage des stagiaires et toilettes, le magasin de stockage et le bâtiment abritant les bureaux et le laboratoire. Outre les bâtiments, le P.d.a.r.p a refait les 10 étangs et les bacs de stockage et de triage des poissons de cette station. En ce qui concerne les étangs, les travaux ont consisté à les désherber, à renforcer leurs bordures, avec de la terre à remblayer, à crépisser des moines, à curer et à réparer dix canaux secondaires de ces étangs. Il a fallu, en outre, curer des canaux d'eaux, construire des murs en béton, pour les bacs stockage et reconstruire le bac de triage de poissons.

Le P.d.a.r.p a, par ailleurs, remis un important lot de matériel agricole à la station composée de débroussailluses, des faucilles, des machettes, des houes, des pelles, des râteliers, des brouettes, des bottes, des gants, des cisailles, des trousseaux d'analyse d'eau, afin de permettre au personnel évoluant dans ce site de prendre le relais. Réceptionnant les ouvrages réhabilités de cette station piscicole considérée comme la plus importante du pays, le 14 mars dernier, Helot Matson Mampouya a souhaité voir cette collaboration se poursuivre avec le P.d.a.r.p. «Les ouvrages qui ont été réalisés dans ce centre piscicole national de Dzoumouna contribuent à la réhabilitation effective de ce centre et à la relance de ses activités. Ce qui devra permet-



Vue principale de la station piscicole de Dzoumouna.

tre à ce centre qui est le plus important de notre pays de reprendre normalement ses activités de formation des pisciculteurs, jouant, ainsi, pleinement son rôle de centre d'appui technique en aquaculture», a affirmé le ministre. Construite en 1950 et mise en service en 1953, ce centre fut, par le passé, plus grande structure piscicole d'Afrique centrale. Il a perdu ses lettres de no-

blesse, depuis les événements douloureux que le Congo a connus en 1998. Sa relance devrait, certainement, modifier la flambée des prix du poisson sur le marché congolais. La station piscicole de Dzoumouna est spécialisée en production d'alevins, de clarias et de tilapias. Le centre élève, également, des porcs.

Viclaire MALONGA

## Journée nationale de la jeunesse

### Développer des compétences citoyennes chez les jeunes, pour les rendre efficaces

Mardi 28 février 2012, le Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse a organisé, dans la salle de conférences du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, à Brazzaville, une conférence sous le thème: «Les intellectuels et les sociétés savantes face à la problématique de la jeunesse congolaise», animée par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'éducation civique et de la jeunesse.

Plusieurs personnalités civiles et responsables de mouvements de jeunesse y ont pris part, comme Grégoire Léfouoba, qui a dirigé, jadis, ce département ministériel. Conscient de l'évidence que la jeunesse est un atout important pour le pays, le Ministère multiplie des rencontres pour la conscientiser. D'où la tenue de cette conférence, qui a réuni plus d'un jeune et qui a été un haut moment d'échange entre intellectuels, pour concevoir une politique liée à la gestion de cette jeunesse.

Anatole Collinet Makosso a, dans son exposé, défini le plan d'action de son département pour l'autonomisation de cette jeunesse. Etant un atout important, le ministre a exhorté les jeunes à travailler, à abandonner l'alcool et le tabac, car ils constituent une des plus grandes ressources inexploitées, pour répondre à la vision du Congo, pays émergent à l'horizon 2025. Aussi a-t-il précisé que l'utilisation de cette couche sociale peut, donc, se révéler un atout crucial, pour une croissance économique plus inclusive. Anatole Collinet Makosso a, en outre, fait savoir que son Ministère a mis en place la Njeco (Nouvelle jeunesse congolaise), un mouvement juvénile qui a pour mission de conscientiser la jeunesse, en le sortant des sentiers de l'incivisme, l'impolitesse, la débauche, des antivaleurs, de l'insalubrité publique, de la violence et du désordre social. Avec cette jeunesse, il s'agira de développer chez les jeunes des compétences citoyennes pouvant rendre effective et efficace leur implication dans la dynamique du

projet de société: «Le chemin d'avenir» lancé par le président de la République, Denis Sassou Nguesso. Il s'agit de faire éclore une jeunesse respectueuse des lois, capable de se donner des règles et d'adopter des comportements responsables vis-à-vis d'elle-même et des autres.

De plus, un guide de comportement civique a été élaboré. Il devra être disponible à l'école, à la maison, au travail, sur la place publique, et même à l'étranger.

A la fin de la conférence, Doumas Thibault, président de l'U.I.e.c.o (Union libre des étudiants du Congo), n'a pas caché sa satisfaction quant à la



Anatole Collinet Makosso.

détermination du ministre à combattre l'incivisme chez les jeunes. «Je pense que le ministre s'est rendu compte des différents maux qui minent la jeunesse, à cela, il faut des pis-

tes de solutions. Nous saluons le combat perpétuel du ministre pour le changement de cette jeunesse. Nous, en qualité de responsable des mouvements de jeunesse, nous devons, à notre tour, faire le relais, pour expliquer à nos collègues les propos du ministre, afin d'espérer avoir une jeunesse responsable, car l'avenir se prépare dès aujourd'hui», a-t-il dit. La cérémonie de cette journée a débuté par l'allocution de la Directrice dudit Mémorial, Belinda Ayessa. Rappelons que toute la jeunesse congolaise célèbre la Journée nationale de la jeunesse, le 28 février de chaque année, depuis 2011. Cette journée a été instituée à la suite des assises de la première conférence générale organisée à Brazzaville, du 23 au 28 février 2011.

Esperancia MBOSSA OKANDZE

## Aide humanitaire

### La société D.m.c Iron Congo au chevet des sinistrés

Henri Okemba, représentant et administrateur associé de la société D.m.c Iron Congo, a remis jeudi 15 mars dernier, une enveloppe de 20 millions de Francs Cfa, des vivres et des kits de cuisine à la Croix-Rouge nationale et Caritas Congo. Cet appui financier et matériel s'inscrit dans le cadre de la solidarité qui s'exprime, actuellement, dans le pays, en faveur des sinistrés du drame du camp de régiment blindé, à Mpila. La cérémonie de remise s'est déroulée dans l'enceinte de la Croix-Rouge nationale, en présence de M. Antoine Cyriaque Atali, vice-président de la Croix-Rouge, et l'abbé Joseph Matoumpa, directeur de Caritas-Congo.



Henri Okemba remettant symboliquement un kit de cuisine.

## C.n.i.s (Conseil national de lutte contre le sida)

### Du matériel neuf pour le Centre national de transfusion sanguine

Secrétaire exécutive du C.n.i.s (Conseil national de lutte contre le sida) et conseillère du président de la République, le Dr Marie Francke Puruenhce a procédé, jeudi 15 Mars 2012, à la remise officielle du système du Réseau transfusionnel informatisé au Centre national de transfusion sanguine, à Brazzaville. En présence de Mme Amelia Bokilo, directrice générale du Centre national de transfusion sanguine de Brazzaville.



Marie Francke Puruenhce testant l'opérationnalité des ordinateurs avec le personnel du centre.

Des ordinateurs, des appareils électroniques de lecture de sang et divers équipements informatisés constituent l'essentiel du nouvel outil de travail informatisé offert au C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine) par le C.n.i.s. «La dotation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat diversifié et multiforme consacré à la sécurité transfusionnelle», a dit Mme Amelia Bokilo, dans son allocution, avant d'ajouter, satisfaite du noble geste du C.n.i.s: «Depuis 2010, l'informatisation du réseau transfusionnel de notre pays intègre le projet global de mise à niveau de notre pays.»

Mme Amelia Bokilo a, en outre, précisé que l'informatisation du réseau transfusionnel fait suite à la dynamique d'actions limitées dans le temps, pour des améliorations constructives et pérennes orientées vers la modernisation du système. Le matériel reçu est, selon elle, une innovation efficace pour le contrôle de la transmission sanguine des donneurs de sang. Aussi présente-t-il plusieurs avantages certains face aux contraintes que connaissent les Centres nationaux de transfusion sanguine de Brazzaville et de Pointe-Noire. Il s'agit, entre autres: de l'instauration de la traçabilité des actes, depuis le donneur de sang, jusqu'au receveur de produits sanguins; la gestion automatisée du fichier des donneurs de sang; la réalisation effective de l'hémovigilance, la centralisation et sauvegarde automatique des données. Dans ce sens, les Centres Interdépartementaux de Brazzaville et de Pointe-Noire marquent un pas majeur dans le cercle des Centres de Transfusion de référence en Afrique. «Grâce à l'informatisation du système du réseau transfusionnel, ces structures sont, désormais, pionnières en matière d'automatisation dans notre système de santé, car il ne s'agit pas, ici, d'une simple acquisition de matériel informatique mis en réseau mais, d'un véritable changement à plusieurs niveaux», a conclu la directrice générale du Centre national de transfusion sanguine de Brazzaville.

Mme Marie Francke Puruenhce a, pour sa part, prié le personnel du Centre national de transfusion sanguine d'utiliser à bon escient le matériel reçu, de façon à pérenniser son usage. Faisant un recul dans le passé, elle a félicité la chaîne de solidarité constituée par les donneurs de sang, suite au drame de Mpila survenu à Brazzaville, le dimanche 4 mars 2012. Elle a, par ailleurs, exhorté les Congolais à consolider cet élan de fraternité, en déclarant: «Donner du sang propre aux patients est un geste de solidarité humaine.»

Pour mémoire, cette dotation fait écho à la volonté manifeste du Centre national de transfusion sanguine qui, depuis 2005, avait émis le vœu d'informatiser l'ensemble du réseau transfusionnel de notre pays.

Hordel BIAKORO et Jean Baptiste DIAK

Dans cet élan de solidarité, D.m.c Iron Congo a prévu 500 kits de cuisine et, Henri Okemba a exprimé son souhait de voir ces kits arriver auprès des familles les plus modestes, pour les aider à faire face à tous leurs besoins. «Il y a, également, des vivres qui sont entreposés dans un hangar. Dès lors, Caritas et la Croix-Rouge pourront aller se servir et les distribuer aux sinistrés», a-t-il affirmé.

Henri Okemba a, en outre, remis deux chèques de 10 millions cha-

cun à ces deux structures, afin de répondre aux imprévus qui peuvent surgir dans les sites. Recevant ce don, Antoine Cyriaque Atali et l'abbé Joseph Matoumpa ont exprimé leurs satisfactions et promis de les utiliser à bon escient. Comme il est de coutume à la Croix-Rouge, l'administrateur associé de D.m.c Iron Congo a été élevé au rang des membres volontaires.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Pour réaliser ensemble  
votre rêve



## MESSAGE DE CONDOLEANCES

Suite aux événements dramatiques survenus à Brazzaville le Dimanche 04 Mars 2012, lesquels événements ont causé de nombreuses pertes en vies humaines et matérielles,

La Direction Générale et l'ensemble du personnel de la Banque Congolaise de l'Habitat «BCH» présentent leurs sincères condoléances aux familles éprouvées.

Par ailleurs, la Banque Congolaise de l'Habitat «BCH», à qui le Gouvernement de la République a confié l'importante mission d'abriter le Fonds pour la Reconstruction ainsi créé, réitère son soutien aux efforts de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, pour offrir un toit à nos compatriotes sinistrés.

*Fait à Brazzaville, le 19 Mars 2012*

La Direction Générale



BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT  
Société anonyme au capital de 5.000.000.000 FCFA, RCCM CG/BZV/07B74  
Avenue Amilcar Cabral, BP : 987 – République du Congo  
Tél. : (242) 81 25 88 / FAX : (242) 81 33 56

  
**BUROTOP IRIS**

[www.burotop.com](http://www.burotop.com)

**Microsoft**  
GOLD CERTIFIED  
Partner

**DELL**

Profitez de cette offre exceptionnelle du 02 Février au 15 Mars !

**ORDINATEUR DE BUREAU  
DELL DERNIERE GENERATION**

● PROCESSEUR CORE DUO A 3.2 GHZ ● MEMOIRE RAM A 2GO  
● DISQUE DUR A 500 GO ● LECTEUR GRAVEUR DVD

+ ECRAN PLAT DELL 17"

+ LICENCE WINDOWS 7

+ IMPRIMANTE LASER RICOH SP1200N  
RESEAU, 22 PPM !!

+ ONDULEUR APC 500VA

**495.000** FCFA\*HT  
!!! incroyable !!!



Il n'y a pas que les fins d'années qui sont joyeuses chez Burotop !!

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

لايكو Laico  
MAYA MAYA  
BRAZZAVILLE

## COMMUNIQUE

La Direction Générale de LAAICO Brazzaville informe tous les anciens travailleurs de l'hôtel LAICO MAYA MAYA que:

Suivant l'accord de séparation par mutuel consentement conclu conformément à l'article 39 alinéa 9 du Code du Travail, ainsi qu'à l'arrêté n°1108MTFPSS-DGT du 24 Juin 1996 du Ministre du Travail, vous avez conservé la priorité d'embauche.

«Ainsi, pour la réouverture de l'hôtel, incessamment, nous vous prions de vous rapprocher de nos services administratif et financier pour les formalités administratives, tous les jours ouvrables, du 19 au 31 Mars 2012, de 10 Heures à 12 Heures et de 15 Heures à 17 Heures, à son siège sis avenue Auxence Ickonga - Centre ville.»

Contact téléphonique: 00 242 05 556 03 38  
00 242 05 551 41 14

La présence des intéressés est obligatoire

Le Directeur Général

## La pomme de discorde des élections, les listes électorales, a été circonscrite à Ewo

Selon l'opinion de l'I.f.e.s (International foundation for electoral systems), les partis politiques qui craignent d'échouer aux élections ont tendance à soutenir que le ministre de l'administration du territoire ne maîtrise pas les listes électorales et leur processus de confection ou, pire, qu'il lui est trop facile de les manipuler. Contrairement à ce que l'on peut croire dans les Etats issus de l'A.e.f (Afrique équatoriale française), les récriminations sur les irrégularités des listes électorales ne sont pas nées lors de l'institution du suffrage universel, par la loi n°56-619 du 23 juin 1956, loi-cadre ou loi Defferre, mais bien après l'abolition des partis uniques et la tenue des conférences nationales, au Congo, en 1991.

Le décret n°2012-26 du 6 février 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2008-407 du 9 octobre 2008 modifiant et complétant le décret n°2001-530 du 31 octobre 2001 portant création, attributions et organisation des commissions administratives de révision des listes électorales va mettre fin à ces récriminations, ou du moins va atténuer leur virulence et leur dangerosité pour le maintien de la paix publique. Du coup, le débat sur la réhabilitation de la constitution du 15 mars 1992, qui faisait si peur, peut être repris en toute sérénité.

Avant l'année 1956 et la promulgation de la loi Defferre (loi portant le nom du ministre français qui l'avait initiée), les députés et les conseillers à l'assemblée nationale et aux assemblées locales représentatives auxquelles succéderaient les assemblées territoriales étaient élus par des électeurs des deux sexes, âgés de vingt-et-un ans au moins et jouissant soit du statut français, soit du statut personnel et inscrits sur des listes électorales tenues par l'administration, sous l'autorité des gouverneurs de territoire (loi n°46-2151 du 5 octobre 1946, modifiée par la loi n°47-1606 du 27 août 1947 et la loi n°52-130 du 6 février relative à la formation des assemblées de groupe et des assemblées locales d'A.o.f (Afrique occidentale française) et du Togo, de l'A.e.f, du Cameroun et de Madagascar).

### Quand l'administration établissait seule les listes électorales

Le corps électoral était restreint et facilement vérifiable et les crimes et délits relatifs à l'exercice des droits dont l'empêchement à la participation aux élections, le dépouillement frauduleux des bulletins de vote, l'achat ou la vente des suffrages, sévèrement punis. Ce fut, donc, des électeurs inscrits sur des listes électorales établies unilatéralement par l'administration, qui élurent les conseillers des assemblées représentatives du Moyen-Congo, de l'Oubangui-Chari (Cen-afrique), du Gabon et du Tchad, lors des échéances électorales de 1946 et de 1951, lesquelles élections connurent au Moyen-Congo, la participation des candidats présentés par le P.p.c, Parti progressiste congolais, de Félix Tchikaya et la section africaine de la S.f.i.o, conduite par Jacques Opangault.

Après la promulgation de la loi Defferre instituant le suffrage universel et après la création des assemblées territoriales en A.e.f, ce pour se conformer aux dispositions de la constitution de la IV<sup>ème</sup> République et de l'Union française, la seule condition exigée, désormais, pour être électeur, hormis celle de n'être pas frappé par une condamnation entraînant la suppression de l'exercice des droits civiques, était d'être âgé d'au moins 21 ans.

Ce fut encore des électeurs ins-

crits sur des listes électorales établies, exclusivement, par l'administration qui participèrent dans les territoires de l'A.e.f aux élections municipales de 1956, remportées, au Moyen-Congo, à Brazzaville et à Pointe-Noire, par l'U.d.d.i.a, le parti politique que venait de créer l'abbé Fulbert Youlou et qui participèrent, également, aux élections aux assemblées territoriales de 1957, remportées, au Moyen-Congo, par la coalition P.p.c et M.s.a (ex-section africaine de la S.f.i.o). Conséquemment, Jacques Opangault fut élu vice-président du conseil de gouvernement par l'assemblée territoriale du Moyen-Congo fraîchement installée. De même, Léon Mba, par l'assemblée territoriale du Gabon. La présidence de ces conseils de gouvernement était assurée d'office par les gouverneurs de territoire. C'est cette même assemblée territoriale du Moyen-Congo qui, sur la base de la constitution du 4 octobre 1958, la majorité ayant changé, élut, le 28 novembre 1958, l'abbé Fulbert Youlou, premier ministre de la République du Congo, Etat membre de la communauté.

### Témoignage a contrario de Jacques Opangault sur la bonne tenue des listes électorales

On peut le dire, sans crainte de se tromper, qu'aucune récrimination sur les listes électorales n'était faite par les candidats à ces législatives, les archives n'en font pas état. Elles ne font pas état non plus de contestations à ce sujet, au Congo, lors des législatives de juin 1959 qui dotèrent le pays, pour la première fois, d'une assemblée nationale. A preuve: l'allocution de Jacques Opangault, chef de l'opposition, doyen d'âge, à l'occasion de la tenue de la première session de l'assemblée nationale de la République du Congo, le 10 mai 1960. Ses observations concernaient:

- les assemblées représentatives: «Nos premières assemblées élues (...) qui n'avaient qu'un rôle consultatif ont fait un travail tel qu'on peut affirmer que notre pays a changé de physionomie».

- la loi-cadre: «Nous avons connu notre premier gouvernement africain. Mais, malheureusement (...) il a suffi de peu de temps pour que nous nous apercevions (...) que rien de ce que nous escomptions ne pouvait se réaliser (...).»

- le référendum de septembre 1958: «Bien des gouvernants avaient volontairement négligé de procéder aux nouvelles consultations électorales...».

L'élection présidentielle au Congo du 20 mars 1961, organisée sur la base de la constitution du 2 mars 1961, ne connut pas, non plus, des contestations à ce sujet. L'administration coloniale était encore en place, mais l'africanisation des cadres s'était-elle faite intelligemment?

### Et vint le temps des contestations focalisées sur



Par Germain-Vincent N'Zoala.

### les listes électorales

C'est après la dissolution des partis uniques, apparus dans les années qui suivirent les indépendances et après la tenue des conférences nationales, dans les Etats de l'Afrique centrale, que sont nées les suspensions contre les gouvernements de transition, à propos d'éventuelles falsifications intentionnelles des listes électorales.

Pour cette raison, il fut pris, au Congo, la loi électorale n°015-92 du 11 juin 1992 qui, en son article premier, décida que l'article 41 de la loi n°001-92 du 21 janvier 1992 portant loi électorale était abrogé et que, par contre, était complété par l'article 40 de la même loi.

C'est que l'article 41 abrogé instituait une commission d'organisation des élections qui devait travailler, sous l'autorité du gouvernement de transition, tandis que l'article 40 complété instituait, quant à lui, une commission non gouvernementale de supervision des élections qui devait instrumenter, sous la haute autorité du conseil supérieur de la République, parlement de transition. Le rôle de la commission non gouvernementale se réduisait donc, jusque-là, au contrôle du travail sur le terrain de la commission gouvernementale d'organisation des scrutins.

La commission gouvernementale d'organisation des scrutins fut, donc, supprimée et c'est la commission non gouvernementale, article 4 de la nouvelle loi électorale qui, désormais, devait, à la fois, superviser et organiser les scrutins, ce en présence d'observateurs étrangers.

Les membres des commissions locales, un président et quatre assesseurs, bien que nommés par le ministre de l'intérieur et sur proposition du préfet, l'étaient en tenant compte «des sensibilités politiques en présence» et pour des raisons d'effets financiers. Les rapports de ces commissions étaient, en effet, adressés, non pas au gouvernement, mais au conseil supérieur de la République dont les membres étaient élus par la Conférence nationale souveraine. La porte fut ainsi ouverte à la création d'institutions anticonstitutionnelles qui n'apportèrent que de mauvaises solutions aux conflits électoraux que le pays connut. On peut citer:

1- la commission nationale d'organisation et de supervision des élections législatives anticipées, composée de représentants des partis et groupe-

ments politiques (antagonistes), assistés, comme observateurs, de représentants de l'administration et compétente, par ses commissions locales, notamment, en ce qui était de la vérification des listes électorales (décret n°93-001 du 4 janvier 1993);

2- le comité d'organisation et de supervision des élections législatives, suite à l'accord de Libreville du 4 octobre 1993 dont la composition fut la suivante: les représentants des organisations internationales et des pays suivants: l'Organisation de l'unité africaine, la communauté économique européenne, la République gabonaise, la France; les représentants de «tout autre pays désireux d'apporter sa contribution et agréé par le président de la République, après consultation des autorités étrangères citées à l'article 5».

Ce comité était compétent quant à l'organisation et la supervision des législatives anticipées du deuxième tour, dans les circonscriptions ayant des sièges en ballottage, quant à l'organisation et la supervision des élections partielles consécutives à des éventuelles annulations du premier tour des législatives anticipées du 2 mai 1993 et du deuxième tour, en cas de ballottage et, enfin, quant aux élections décidées à la suite du contentieux électoral des partielles (décret n°93-400 du 3 septembre 1993 portant institution du comité d'organisation et de supervision des législatives suite à l'accord de Libreville du 4 août 1993). Tant et si bien que lorsque le quinquennat arriva à son terme, la majorité présidentielle et l'opposition ne savaient plus à quelle institution gouvernementale ou non gouvernementale confier l'organisation et la supervision des élections. Le Conseil constitutionnel mis en place l'était, selon l'opposition, en violation des prescrits de la constitution. Survint la guerre civile...

### Des listes électorales contradictoirement établies

A la faveur de l'accord de cessation des hostilités conclu le 29 décembre 1999 et qui était à présent effectif, la loi électorale n°9-2001 du 20 décembre 2001 fut votée et promulguée, qui remit à la compétence du ministre de l'intérieur, la préparation des élections, tout en lui adjoignant, pour respecter la pratique issue de la Conférence nationale souveraine, une commission d'organisation des élections, chargée notamment de la vérification des listes électorales et composée de représentants de l'Etat, en premier, et en second, des représentants des partis politiques et de la société civile.

S'agissant, spécialement, des listes électorales, un décret (n°2001-530) du 31 octobre 2001 fut pris, instituant des commissions administratives, chargées de les réviser, dans chaque district et chaque arrondissement. Si la présidence de chacune de ces commissions était confiée aux sous-préfets et aux maires, le secrétariat, composé de deux membres, revenait à des représentants de la majorité et de l'opposition.

(A suivre...)

**LA SEMAINE AFRICAINE, POUR DEFENDRE LA LIBERTE D'EXPRESSION.**

## La chronique du fureteur Corruption! Plus on en parle, mieux elle se porte

Des campagnes de sensibilisation sur et contre la corruption battent le plein. Cela fait, désormais, partie du décor. La corruption gangrène notre société, mais c'est un fléau universel qui sévit dans tous les pays, encore que le nôtre n'est pas le plus corrompu. Le problème, ici, c'est qu'elle est généralisée, endémique. Un véritable cancer qui ronge toute la société, du sommet à la base, dans le privé comme dans le public. On pourrait croire qu'elle est institutionnalisée, tant elle est systématique. On a beau créer des organes et des mécanismes, pour l'enrayer ou la réduire: rien n'y fait.

Personne n'y échappe ou si peu. C'est une affaire de mentalités et de comportements. Chrétiens, Rosicruciens, Francs-maçons, tout le monde y passe. Ceux qui ont des velléités de faire exception font l'objet de railleries du genre: «C'est toi qui vas changer les choses? Tu veux mourir pauvre? Penses au moins à ta famille!». C'est déplorable. Les cadres ont mis au rancart leur dignité, leur intégrité, leur fierté et leur honnêteté, à cause de l'argent. Les prières et les jeûnes ne suffisent pas à terrasser ce monstre. Le Diable a vraiment pris possession de la Terre.

Les griots, les laudateurs, les courtisans et tous ceux qui prétendent soutenir le système figurent parmi les suppôts de la corruption. Les vols et les détournements sont devenus des secrets de polichinelle. Tout le monde est convaincu que cela se passe généralement à l'occasion de la passation des marchés d'Etat dont certains peuvent être non exécutés ou mal exécutés. Depuis l'assassinat du Capitaine Sankara, même le pays des hommes intègres est devenu le repère des Ripoux, comme le nôtre.

Mais, la corruption n'est pas que financière, elle est aussi morale et spirituelle. Nous assistons à la perversion des mœurs par la dégradation de ce qui a une valeur morale. La vérité est altérée par le mensonge. La société se décompose, parce que les familles sont détruites par ceux qui encouragent l'inconstance des sentiments, les comportements débridés.

La corruption touche tous les domaines, y compris la religion. Mondialisation oblige, il faudra trouver un remède universel à la corruption, car il semble bien qu'un seul pays est impuissant à la combattre. L'un des meilleurs procédés pour détecter les détournements, c'est de vérifier scrupuleusement l'origine des richesses des uns et des autres. Chacun devrait justifier de la façon dont il a acquis parcelles, maisons, voitures etc, et prouver qu'il paye des impôts conséquents. Il est grand temps de créer une brigade financière au sein de la police nationale, à l'instar des vieux pays démocratiques. En tout cas, on fait bien d'en parler et de sensibiliser, mais la constatation est que la corruption se porte plutôt bien.

Gaston Pius ZONGOLO  
Le Fureteur

## NATIONAL

### Communauté libanaise du Congo

## La campagne «Solidarité Liban-Congo» donne déjà du fruit

La campagne dite «Solidarité Liban-Congo», organisée par la communauté libanaise du Congo résidant à Brazzaville, en vue d'aider le gouvernement congolais à prendre en charge les sinistrés du 4 mars 2012, connaît un succès. Beaucoup de Libanais ont, en effet, souscrit à l'appel à la solidarité en faveur des sinistrés. Des dons d'une valeur de 40 millions de francs Cfa ont été déjà recueillis, par le biais de cette campagne.

La communauté libanaise a été, totalement, «bouleversée par la tragédie de Mpila». Elle-même a subi des dégâts matériels et, parfois, corporels. En lançant la quête de solidarité en faveur des sinistrés de Mpila, elle exprime, ainsi, sa compassion et toute sa solidarité au peuple hospitalier du Congo. Une partie des dons collectés a été acheminée, vendredi 16 mars 2012, à l'entrepôt du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, par une forte délégation de vingt-cinq «dignitaires», conduite par un triumvirat, notamment MM. Faouzi Ayoub, Wassif El Amine et Nagib Houry. Ce premier don, composé de vivres et de non-vivres, a été réceptionné par Mme Yvonne Tchissambou-Bayonne, directrice de cabinet de la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.

Ce geste humanitaire n'est ni le premier, ni le dernier de la communauté libanaise du Congo. Bien au contraire, deux jours après le drame, un importateur libanais avait offert un wagon de vivres secs, un autre, des matelas et des packs d'eau minérale, pour une valeur de 15 millions de francs Cfa. L'action humanitaire des Libanais du Congo sera permanente, a indiqué le porte-parole et coordonnateur humanitaire, M. Samir Soueidan. Il promet une succession de dons, pour soulager un tant soit peu les sinistrés, jusqu'au moment où ils connaîtront, progressivement, la stabilité.

G.M.

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un financement pour le «Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)». Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement du personnel de l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) qui sera basée à Brazzaville pour l'exécution de ses composantes en synergie avec les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Elevage et les Directions Départementales de la Pêche et de l'Aquaculture. Le présent avis d'appel à candidatures concerne les postes suivants, qui sont regroupés en une Direction (DIR), une Division Administrative et Financière (DAF), une Division Technique (DT) et une Division de la Programmation et du Suivi Evaluation (DPSE):

1. Coordonnateur National du Programme;
2. Responsable Administratif et Financier;
3. Responsable Passation des Marchés;
4. Responsable de la Programmation et du Suivi-Evaluation;
5. Auditeur interne;
6. Spécialiste Agropastoral;
7. Spécialiste Pêche et Pisciculture;
8. Spécialiste en infrastructures;
9. Spécialiste Développement des filières et Renforcement des Capacités;
10. Assistant Système d'Information Géographique (SIG);
11. Assistant en Communication et Gestion des Connaissances;
12. Assistant Programmation et Suivi/Evaluation;
13. Comptable;
14. Assistant Administratif et Financier;
15. Assistant de Direction;
16. Chauffeurs (04).

#### 1. Composition du dossier:

Pour chaque poste, le dossier de candidature comprendra les documents suivants:

- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, datée, signée avec adresse complète et N° de téléphone;
- un Curriculum Vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références;
- une note de motivation indiquant les raisons et les atouts du candidat;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois;
- un certificat de nationalité;
- les copies légalisées des diplômes;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages;
- les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus pourront être invités, éventuellement, à fournir les originaux des attestations pour les expériences et qualifications qui ont présidé à leur choix.

#### 2. Modalités de sélection:

La sélection se fera en 3 phases:

- une première phase consistera en une présélection sur dossier;
- une 2ème phase consistera en un test écrit;
- une dernière phase consistera en des interviews dont les dates et heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

#### 3. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures:

- Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à:

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage [Co-

mité de sélection du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF)] et devra comporter, uniquement, la mention suivante:

- Dossier de candidature au poste de: (Préciser le Poste pour lequel vous postulez)
- Les dossiers peuvent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (Secrétariat du Ministre), à Brazzaville

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 5 Avril 2012, à 16 heures.

- Les termes de référence détaillés de chaque poste peuvent être consultés sur le site internet:

http: www.congo-site.com

Ou par affichage aux niveaux des points suivants:

- Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage;
- Siège du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture;
- Bureau de liaison des projets Fida: 7ème étage immeuble de l'ARC (face à la Chambre de commerce, porte 706), Brazzaville.

Tél.: 00242066585919

E-mail: blprodercongo@yahoo.fr

- Sièges des Directions Départementales de l'Agriculture (DDA);
- Sièges des Directions Départementales de la Pêche et de l'Aquaculture;
- Siège du PNUD, à Brazzaville;
- Siège de la FAO, à Brazzaville.

*Fait à Brazzaville, le 09 Mars 2012*

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

**Rigobert MABOUNDOU**

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE  
POINTE-NOIRE CITE

## ANNONCE LEGALE N°042/2012/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	1837 du 19/01/2012	Section: AI; Bloc: 51; Parcelle: 08; Superficie: 1.043,90m <sup>2</sup>	LOANDJILI TCHICAYA Eloi	04	SOCIETE PRO. CO.DI
02	1710 du 18/11/2011	Section: /; Bloc: /; Parcelle: /; Superficie: 1.000,00m <sup>2</sup>	MATOMBI (District de HINDA)	-	TCHICAMBOUD Cécile Lassy
03	1709 du 18/11/2011	Section: /; Bloc: /; Parcelles: /; Superficie: 1.000,00m <sup>2</sup>	MATOMBI (District de HINDA)	-	TCHICAMBOUD David Axel Vang Sy
04	1718 du 23/11/2011	Section: CJI, Bloc: 169 Parcelle: 10, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	MONTKAMBA	04	IBIKANMI MARIAM
05	1522 du 30/08/2011	Section: CG, Bloc: 93, Parcelle: 09, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	04	MPOUELA MIGNENI Rajana Sacrifice
06	1341 du 17/06/2011	Section: AE, Bloc: 02, Parcelles: 06 et 08 Superficie: 1361,80m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	04	KOUNKOU Ange
07	1841 du 20/01/2012	Section: AG, Bloc: 01, Parcelle: 08 Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	TCHIALI	04	MABOUNDA Jean Valère
08	1361 du 27/06/2011	Section: AI Bloc: 29, Parcelle: 13bis, Superficie: 142, 50m <sup>2</sup>	LOANDJILI	04	KANE YOUSOUF
09	340 du 31/03/2010	Section: AW, Bloc: 20, Parcelle: 03, Superficie: 400,00m <sup>2</sup>	MONGO KAMBA MOVIS	04	KONGO BAMBI Brice Galaine Rodrigue
10	1872 du 20/01/2012	Section: CK, Bloc: 115, Parcelle: 02, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	PLATEAU HINDA	04	MBOUNGOU NZAMA Edwige
11	1671 du 27/10/2011	Section: AG, Bloc: 06, Parcelles: 12 et 13, Superficie: 1.000,00m <sup>2</sup>	TCHIALI	04	ZINGAT MAKOSSO Louis DE Gonzague
12	1759 du 12/12/2011	Section: CL, Bloc: 23, Parcelle: 06, Superficie: 494,57m <sup>2</sup>	MONT-KAMBA	04	AKANRO Severin
13	948 du 27/01/2011	Section: CG, Bloc: 114, Parcelles: 04 et 05, Superficie: 1.000,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI	04	ILIMBI Rodez Doris Flore
14	1762 du 13/12/2011	Section: V, Bloc: 62, Parcelle: 17, Superficie: 172,50m <sup>2</sup>	MARCHE TIE-TIE	03	GOMA LOUAMBO Benoît Cyrille
15	983 du 16/02/2011	Section: H, Bloc: /, Parcelle: 103, Superficie: 604,50m <sup>2</sup>	FOIRE (ZONE INDUSTRIELLE)	02	BANZOUZI Antoine
16	414 du 10/05/2010	Section: AF suite, Bloc: 136, Parcelles: 4 et 5, Superficie: 950,00m <sup>2</sup>	MONGO POUKOU	04	SIGIS MUNDO DA MATA Simon Leroy
17	1904 du 01/02/2012	Section: AK, Bloc: 38 ex-40, Parcelle: 08, Superficie: 396,00m <sup>2</sup>	NKOUIKOU	04	ILOKI Casimir
18	1738 du 30/11/2011	Section: AB, Bloc: 123 Parcelle: 18, Superficie: 335,72m <sup>2</sup>	SONGOLO	04	MATOLA Jean Paul
19	1098 du 25/03/2011	Section: AN, Bloc: 13, Parcelle: 03 Superficie: 373,73m <sup>2</sup>	TCHINIAMBI	04	MANGUILA Michel Alain Roger
20	797 du 03/11/2010	Section: C, Bloc: 17, Parcelle: 04 Superficie: 432,00m <sup>2</sup>	ZONE INDUSTRIELLE	02	KIMBOUALA Epouse KRASKER Nadine
21	1536 du 08/09/2011	Section: AF, Bloc: 55, Parcelle: 17, Superficie: 583,75m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	04	DINGA MBOUALE Danielle
22	1893 du 27/01/2012	Section: AC, Bloc: 79, Parcelle: 10, Superficie: 750,00m <sup>2</sup>	RAFFINERIE	04	NKALI Epiphanie
23	1184 du 15/04/2011	Section: AE, Bloc: 4, Parcelle: 05, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	04	BAYAMBOUDILA Michelle Carine
24	252 du 08/02/2010	Section: S, Bloc: 40, Parcelle: 08, Superficie: 922m <sup>2</sup>	MATENDE	02	DOUCOURE MALAMINE
25	1907 du 02/02/2012	Section: AB Bloc: 40, Parcelle: 03, Superficie: 1200,00m <sup>2</sup>	SONGOLO	04	André Raphael LOEMBA

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

*Fait à Pointe-Noire, le 06 mars 2012*

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière

Romain DIAKOUNDILA-MOUMYMO



1<sup>ère</sup> édition du concours de poésie «Mokanda», à Pointe-Noire

# Corriger l'image tant déformée des militaires congolais

La direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou, en collaboration avec la zone militaire de défense n°1, ont organisé, jeudi 23 février 2012, au mess mixte de garnison de Pointe-Noire, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la première édition du concours de poésie «Mokanda». Sous les auspices d'Alphonse Chardin Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou. En présence du général René Boukaka, commandant la zone militaire de défense n°1, d'Anne Marie Mabika, représentante de l'Unicef, des hommes en uniforme, des poètes et écrivains de la place.

L'originalité du thème, la forme, c'est-à-dire la disposition des vers et des strophes, donc la musicalité et le style parlant de la maîtrise de la langue, qui n'est autre que l'expression poétique, tels ont été les critères de sélection des textes qui ont permis à trois hommes en uniforme, à savoir: le lieutenant Chérubain Toumba (premier prix), le capitaine Willy Aurélien Otongui (deuxième prix), et le lieutenant Gaylove Klaur Gayaba (troisième prix), d'être les heureux gagnants de cette première édition.

Dans son mot de circonstance, Alphonse Chardin Kala a précisé les objectifs de ce concours et le pourquoi du choix des F.a.c (Forces armées congolaises), en ces termes: «Réunir les agents d'une même corporation œuvrant dans le département du Kouilou autour d'un idéal essentiellement intellectuel qu'est le projet Mokanda, susciter l'adhésion à la poésie, en tant que outil d'épanouissement individuel et moyen de se confier aux autres, réveiller les

qualités de poètes latentes en chacun de nous, primer les meilleurs, donner la possibilité aux professionnels du Kouilou de figurer dans un recueil de poèmes dûment publié, publier un recueil de poèmes intitulé Mokanda fait, essentiellement, des textes des membres d'une même corporation œuvrant dans le département du Kouilou. Ce choix, il faut le dire, a été fait à dessein. Tenez! Personne, ici et ailleurs, ne méconnaît combien de militaires sont vilipendés dans la société, à tort ou à raison. Certes, les vicissitudes de la vie ont conduit à s'écarter, quelquefois, de la morale, mais il sait avoir une vie intellectuelle exemplaire. A la guerre, il ne suffit pas d'être le plus fort, pour remporter la victoire. Encore faut-il savoir user, intelligemment, de sa force. Ce concours vient pour corriger, d'une manière ou d'une autre, l'image tant déformée de nos militaires. Cette conception déformée que l'opinion s'est, souvent, faite du militaire».

Ainsi, profitant de cette occasion, René Boukaka a donné



Photos de famille des lauréats avec les organisateurs du concours.

une adresse à l'endroit de ces heureux gagnants: «Dans les temps difficiles et tendres de la vie, que les hommes déploient tout leur génie créateur pour produire les œuvres de l'esprit et deviennent une référence pour leur prospérité. Ce disant, ma pensée va vers les éminents hommes de notre corporation, qui, en même temps qu'ils commandent et encadrent les hommes, conçoivent et publient les œuvres d'art et des lettres... Dans ces temps nouveaux, ils nous offrent une perspective certaine de faire progresser la nation congolaise et en partant la force publique apparaisse pour toutes les valeurs de travail de cohésion et de fraternité comme notion cardinale à conjuguer ensemble pour nos justes batailles de développement mental et culturel. C'est dans cet exercice que nous devons poursuivre à situer notre expression».

Content d'être primé, le lieutenant Cherubain Toumba a livré

ses impressions: «Mes impressions sont de satisfaction, de joie et de sentiment de gratitude. La joie pour la consécration de cette œuvre poétique et de la reconnaissance envers le directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou, qui a eu l'initiative d'organiser ce concours; mais aussi, au général commandant la zone militaire de défense n°1, grâce à l'autorisation duquel nous avons pu participer à cette entreprise. Bien sûr, on peut donner un message, il s'agit de la poésie, un art et puis, dans l'armée, il y a aussi, ce qu'on appelle l'art militaire, les deux, aujourd'hui, ne sont pas incompatibles. Donc, encourageons ceux qui ont bien des talents endormis de faire autant».

Signalons qu'ils étaient, au total, une soixantaine de candidats à participer à ce concours de poésie.

Noëlie BOUANGA et Equateur Denis NGUIMBI

## Groupe «Ndima» des Pygmées de la Likouala

### Bientôt une tournée européenne

Pour la première fois depuis sa fondation, le groupe «Ndima» des Pygmées du département de la Likouala (dans la partie septentrionale du Congo) entreprendra une tournée en Europe, au cours du mois de mai 2012. Le premier spectacle aura lieu le 10 mai 2012, à partir de 17 h, à la Fnac-Forum de Chatellet Les Halles - Paris.



Les chanteuses du groupe «Ndima» en plein studio.

A travers les chants et danses des peuples autochtones «Aka», le groupe des artistes pygmées «Ndima» présentera un spectacle inédit et riche en traditions de la forêt... Reconnus comme les premiers habitants du Bassin du Congo, les Pygmées de la Likouala, présentent une musique polyphonique de la forêt, entièrement inféodée au message. Ce ne sont pas les paroles qui sont, avec plus ou moins de bonheur, sur la musique, c'est le message et la musique qui se trouvent l'un et l'autre liés.

Sorel Eta, un des promoteurs du groupe, présentera ce que l'on peut retenir des peuples autochtones «Aka» et la nature du spectacle du groupe «Ndima» que le public aura le privilège de découvrir, au cours du mois de mai, notamment lors du premier spectacle à la date précitée.

La promotion en France du groupe des Pygmées «Aka» de la Likouala est assurée par les Editions Cyriaque Bassoka Productions.

Clément OSSINONDE

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, En son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (Au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242)05.523.85.38; 06.631.74.01.

### INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le vingt-huit février deux mille douze, enregistré Folio 041/25, n°2176, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

**FORME:** Société Civile Immobilière;

**DENOMINATION:** «IMMOPLUS»;

**OBJET:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, à usage de bureau, commercial ou d'habitation, la création de parcs d'affaires, la promotion et la gestion immobilière, l'obtention de toute ouverture de crédit avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social ou de permettre à la société d'acquitter toute somme dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et

pour quelque cause que ce soit. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

**CAPITAL:** FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

**SIEGE:** 9, rue BOLOBO, Centre-ville, Boîte Postale: 1999, Pointe-Noire, CONGO.

**GERANCE:** par Monsieur Raymond Claude RENAUD;

**REGISTRE DE SOCIETE:** la société est immatriculée au Registre de Société tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/12 D 9.

Pour avis,

Le Notaire

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, En son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (Au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242)05.523.85.38; 06.631.74.01.

### INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-neuf décembre deux mille onze, enregistré Folio 001/21, n°021, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée à caractère Unipersonnel;

**Dénomination:** «MYNY SERVICES»;

**Objet:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

-Travaux d'aménagement (construction, réfection, entretien, location) de l'habitat urbain et Location de matériel et outillage de construction.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, di-

rectement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

**Capital:** FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

**Siège:** 70, rue Mikoudi (zone Foyer), Tié-Tié, Téléphone: (00242) 05.397.64.06, Pointe-Noire, CONGO;

**Gérance:** par Madame Rosalie KIZIMBOU, épouse MYNYNGOU;

**R.C.C.M:** la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/12 B 6.

Pour avis,

Le Notaire.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 PPF n° TF093599- Financement IDA  
 Unité d'Exécution du Projet  
 B.P.: 2116; Brazzaville, République du Congo, Tél: 05 551 96 11, Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION  
 D'INTERET N° 004/PRCTG-PREDD/12**

«Recrutement d'une firme pour réaliser une étude d'analyse, de spatialisation et de pondération des causes de la déforestation et la dégradation forestière, réaliser une approche approfondie des options stratégiques REDD+ proposées par le RPP»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance de préparation (PPF TF093599) du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ladite avance pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une firme pour réaliser une étude d'analyse, de spatialisation et de pondération des causes de la déforestation et la dégradation forestière, réaliser une approche approfondie des options stratégiques REDD+ proposées par le RPP.

2. L'objectif global de cette étude est de contribuer à la finalisation de la stratégie nationale REDD+ à travers une analyse détaillée des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts. Les objectifs spécifiques de l'étude sont (i) de quantifier au plan spatial la déforestation et la dégradation des forêts, (ii) d'identifier les causes sous-jacentes de la déforestation et la dégradation des forêts, (iii) démontrer en quoi chaque option stratégique proposée par le RPP peut atténuer les méfaits des causes directes et des facteurs sous-jacents de la pression humaine sur les forêts et (iv) faire valider le rapport de l'étude par les parties prenantes au processus REDD+.

La durée de la mission est de quatre (04) mois.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le MDDEF de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client);
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

5. Sur cette base, une firme sera sélectionnée conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

Les manifestations d'intérêt doivent être posées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 04 avril 2012 à:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
 SECTION PASSATION DES MARCHES  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
 Derrière le Commissariat Central  
 Tél: (242) 05 551 96 11; Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 13 Mars 2012  
 Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance de préparation (Don TF010691) du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ladite avance pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Expert national Juriste, Chef de la cellule juridique du Projet REDD.

2. L'objectif de la mission de l'Expert national Juriste est de conduire les études spécifiques en vue de faire des propositions sur le développement du cadre légal et institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD+ en République du Congo. La durée de la mission est de trois (03) ans.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le MDDEF de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies certifiées conformes des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, nom et adresse complète du représentant du client);
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 heures 30 minutes.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 04 avril 2012 à 16 heures 30 minutes à:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
 SECTION PASSATION DES MARCHES  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
 Derrière le Commissariat Central  
 Tél: (242) 05 551 96 11; Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 14 Mars 2012  
 Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 PPF n° P124085- Financement IDA  
 Unité d'Exécution du Projet  
 B.P.: 2116; Brazzaville, République du Congo, Tél: 635 53 22, E-mail: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION  
 D'INTERET N° 005/PRCTG-PREDD/12**

«Recrutement d'un Expert national Juriste, Chef de la cellule juridique du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance de préparation (Don TF010691) du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ladite avance pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Expert national Juriste, Chef de la cellule juridique du Projet REDD.

2. L'objectif de la mission de l'Expert national Juriste est de conduire les études spécifiques en vue de faire des propositions sur le développement du cadre légal et institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD+ en République du Congo. La durée de la mission est de trois (03) ans.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le MDDEF de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies certifiées conformes des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, nom et adresse complète du représentant du client);
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 heures 30 minutes.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 04 avril 2012 à 16 heures 30 minutes à:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
 SECTION PASSATION DES MARCHES  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
 Derrière le Commissariat Central  
 Tél: (242) 05 551 96 11; Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 14 Mars 2012  
 Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance de préparation (Don TF010691) du Projet de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ladite avance pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Expert national Juriste, Chef de la cellule juridique du Projet REDD.

2. L'objectif de la mission de l'Expert national Juriste est de conduire les études spécifiques en vue de faire des propositions sur le développement du cadre légal et institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD+ en République du Congo. La durée de la mission est de trois (03) ans.

3. Pour une meilleure préparation du Projet REDD, le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) a été chargé par le MDDEF de gérer les fonds d'avance alloués par l'IDA et de conduire les activités de passation des marchés et de gestion financière.

4. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- les copies certifiées conformes des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, nom et adresse complète du représentant du client);
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

5. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 heures 30 minutes.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 04 avril 2012 à 16 heures 30 minutes à:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
 SECTION PASSATION DES MARCHES  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
 Derrière le Commissariat Central  
 Tél: (242) 05 551 96 11; Courriel: [prctg@yahoo.fr](mailto:prctg@yahoo.fr)

Brazzaville, le 14 Mars 2012  
 Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

**INSERTION LEGALE**

**JUGEMENT DE CONVERSION DU REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DES BIENS DE LA SOCIETE CONGOLAISE DE BOIS (SOCOBOIS) DOLISIE**

Conformément au jugement de conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire des biens de la Société Congolaise de Bois, dite SOCOBOIS, rendu le 25 janvier 2012 par le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, statuant en matière commerciale, lequel jugement ordonnait l'insertion des extraits dudit jugement dans le journal d'annonce légale de la Chambre de Commerce dont la teneur est la suivante:

**«PAR CES MOTIFS:**

«Statuant publiquement, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort;

**«EN LA FORME:**

«Reçoit la société ASIA CONGO INDUSTRIE SARL en son action;

**«AU FOND:**

«L'en dit bien fondé;  
 «Constata que le syndic de redressement de la SOCOBOIS mis en place par «jugement du 27 décembre 2002 a cédé tous les actifs de ladite société et a procédé au «paiement de la presque totalité des créances, en ce compris les droits des travailleurs;  
 «Dit que les opérations ainsi accomplies constituent des actes de liquidation et non de «redressement;  
 «Dit en outre que par ces opérations, le syndic a établi qu'il n'était pas en mesure de «redresser la société SOCOBOIS;

**«EN CONSEQUENCE:**

«Sous réserve des opérations déjà accomplies, convertit le redressement judiciaire de la «société SOCOBOIS en liquidation des biens de celle-ci;  
 «Fixe la cessation de paiement à la date du 27 juillet

2001 arrêtée par le jugement du 27 «décembre 2002 ayant prononcé le redressement judiciaire;  
 «Désigne, en qualité de Juge Commissaire, Monsieur SOUKOU Jean Romain, Magistrat, «en qualité de Syndic liquidateur, Messieurs IBOUANGA Jean Luc et MFOUTOU «Célestin, Avocats,  
 «en qualité de contrôleurs, Messieurs KIKOUNGA Rufin et «MINGOUOLO Maurice.  
 «Dit que le présent jugement sera mentionné sans délai au registre du Commerce et du «Crédit Mobilier et inséré par extrait dans un journal habilité à recevoir des annonces «légales;  
 «Met les dépens à la charge du Trésor Public;  
 «Ainsi fait, juger et prononcer en audience publique, les jours, mois et an que dessus;  
 «En foi de quoi, le présent jugement a été signé après lecture par Monsieur le Président «qui l'a rendu et par le Greffier audientier.»

LES CREANCIERS DE LA SOCIETE CONGOLAISE DE BOIS, DITE SOCOBOIS, SONT INFORMES QU'ILS PEUVENT PRODUIRE LEURS CREANCES ENTRE LES MAINS DES LIQUIDATEURS DESIGNES.

M. IBOUANGA Jean Luc, B.P: 11, Pointe-Noire.  
 M. MFOUTOU Célestin, B.P: 5321, Pointe-Noire.

«A partir de la décision d'ouverture et jusqu'à l'expiration d'un délai de trente (30) jours suivant la deuxième insertion dans un journal d'annonce légale prévu à l'article 36 de l'Acte Uniforme du 10 avril 1998 portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif, lorsque celle-ci est obligatoire, tous les créanciers chirographaires ou munis de sureté composant la masse doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic.

Ce délai est de soixante (60) jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure collective a été ouverte.

La même obligation est faite aux créanciers qui, munis d'un titre de créances, a introduit avant la décision d'ouverture une procédure en condamnation, en vertu d'un titre, ou, à défaut d'un titre, pour faire reconnaître son droit.

Les titulaires d'un droit de revendication doivent également produire en précisant s'ils entendent exercer leurs droits de revendication.

A défaut de cette précision, ils sont considérés comme créanciers chirographaires.

La production interrompt la prescription extinctive de la créance.»

Article 78 de l'Acte Uniforme du 10 avril 1998 portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif.

Nous, Greffier en Chef soussignés, avons procédé, ce jour, à l'insertion légale de ladite décision.

*Pour insertion légale*

*Fait à Dolisie, le 06 Mars 2012*

Le Greffier en Chef

Jean Michel LIKIBI

# ANNONCES

Etude de Maître Salomon LOUBOULA  
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville  
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine  
Centre-ville, Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (00242) 06 677 89 61/E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

## ANNONCE LEGALE

SOCIETE DE CONSTRUCTION DES TRAVAUX PUBLICS DE TRAITEMENT DES PRODUITS PETROLIERS ET D'ETUDES  
EN ABREGE «SOCOTRAPE»  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 2.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL: 1422, AVENUE LOUTASSI, PLATEAU DES 15 ANS  
ARRONDISSEMENT 4 MOUNGALI - BRAZZAVILLE  
REPUBLIQUE DU CONGO

1. Aux termes d'un acte authentique en date du 20 février 2012, reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Poto-Poto, à Brazzaville, le 24 février 2012, sous f° 37/5 n° 845, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes:

• **Dénomination:** Société de Construction, des Travaux Publics, de Traitement de Produits Pétroliers et d'Etudes, en abrégé «SOCOTRAPE»;  
• **Forme:** Société A Responsabilité Limitée;  
• **Objet:** La société a pour objet, en République du Congo: L'entreprise des travaux publics et privés; la construction de bâtiments industriels, de bâtiments à architecture moderne, de tous immeubles, les gros œuvres, la rénovation et la réhabilitation, pour le compte des maîtres d'ouvrage privés et publics; l'importation et la vente des matériaux de construction; l'importation et la location des engins de chantiers; le traitement des produits pétroliers On et Offshore; la fourniture et l'installation de matériels de télécommunication (radiofréquence, transmission, etc.). Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

• **Siège social:** Le siège social est fixé à BRAZZAVILLE (CONGO), Avenue LOUTASSI, n° 1422, Plateau des 15 ans, Arrondissement 4 Mougali;

• **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années;

• **Capital:** Le capital social est fixé à la somme de 2.000.000 F. CFA (deux millions de Francs CFA). Il est divisé en 200 (deux cents) parts sociales de 10.000 F. CFA (dix mille Francs CFA) chacune, de valeur nominale, souscrites en totalité et intégralement libérées, numérotées de 1 à 200;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 20 février 2012 et enregistrée à BRAZZAVILLE, le 24 février 2012, sous f° 37/9 n°849, il a été constaté que les parts souscrites ont été libérées intégralement.

2. Par délibération en date du 21 février 2012, la première Assemblée Générale Ordinaire a nommé, en qualité de premiers Gérants de la société, pour une durée indéterminée, les personnes ci-après, à savoir:

- Monsieur M'POMPA Christophe, né à BRAZZA-

VILLE, le 24 juillet 1964, titulaire d'une Carte Nationale d'Identité délivrée à BRAZZAVILLE, le 24 décembre 2011, sous le n° BZ0411K57RCTE;  
- Et Madame MOUAYA Stéphanie Gertrude, née à POINTE-NOIRE (CONGO), le 22 octobre 1971, titulaire d'un Permis de conduire délivré à BRAZZAVILLE, le 27 juillet 2005, sous le n°126.217;

Tous deux de nationalité congolaise, demeurant ensemble à BRAZZAVILLE (CONGO), rue Louolo n° 615, Plateau des 15 ans, Arrondissement 4 Mougali;

**Dépôt légal:** Dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris, le 09 mars 2012, au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, par les soins du Notaire soussigné;

**Immatriculation:** La Société de Construction, des Travaux Publics, de Traitement de Produits Pétroliers et d'Etudes, en abrégé «SOCOTRAPE», a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 09 mars 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3263.

*Pour insertion,*  
Maître Salomon LOUBOULA

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA  
Notaire

Avenue Amilcar Cabral, immeuble «Le 5 Février 1979»  
2<sup>ème</sup> étage gauche Q050/S

(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville  
Tel.: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04 418 24 45  
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

### AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE CENTRALE D'ACHAT ET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES, en sigle «C.A.D.S»

Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de 1. 000 000 F. CFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 08 mars 2012 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 09 mars 2012, sous folio 045/7 N°282, il a été procédé à la radiation des Etablissements C.A.D.S du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et à la constitution d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à responsabilité limitée;  
**Objet:** La société a pour objet, tant sur l'étendue du territoire de la République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:  
-La promotion et la gestion immobilière;  
-Les travaux d'assainissement;  
-Le transport et la logistique.

**Dénomination:** La société a pour dénomination: CENTRALE D'ACHAT ET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES, en sigle C.A.D.S;

**Siège social:** Le siège social est situé à Brazzaville, immeuble de l'ARC, 7<sup>ème</sup> étage, quartier centre-ville;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

**Capital:** Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

**Gérance:** Monsieur Ray DIAKOUKA-MAKELA a été nommé Gérant statutaire;

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 mars 2012, enregistré sous le numéro 12 DA 298;

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3273.

*Pour insertion légale*

Me Ado Patricia Marlène MATISSA,  
Notaire

### UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT COMMISSION DES AFFAIRES AFRICAINES

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO  
1<sup>er</sup> étage immeuble Résidence de la Plaine, Place marché de la Plaine  
Centre-ville - B.P: 2927, Brazzaville  
Tél.: 00 242 06 677 89 61 - E-mail: offinotasalom@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

### MESSAGE DE CONDOLEANCES DE LA CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO SUITE A LA CATASTROPHE SURVENUE LE 04 MARS 2012 A BRAZZAVILLE

La Chambre Nationale des Notaires du Congo a appris, avec émotion, les événements tragiques survenus le dimanche, 4 Mars 2012, au Camp du Régiment Blindé, à Mpila, Brazzaville, qui ont endeuillé les populations Brazzavilloises, en particulier, et le Peuple Congolais, en général.

Face à ce drame, la Chambre Nationale des Notaires du Congo adresse ses condoléances les plus émues à Son Excellence Monsieur le Président de la République, au Gouvernement de la République du Congo et aux familles éprouvées.

*Pour la Chambre Nationale des Notaires du Congo*

Le Président,  
Salomon LOUBOULA

## Coupe de la Confédération

## Effervescence à l'orée de Léopard-C.S Sfaxien, à Dolisie

Les préliminaires de la Coupe de la Confédération ont vécu. Ils ont ouvert grandes les portes des seizièmes de finale aux fauves de l'A.C Léopard de Dolisie. Ou ils croiseront les Tunisiens du C.S Sfaxien. Tout le monde en parle; déjà, puisque le match aller se joue, dimanche 25 mars 2012, à 15h30, au Stade Municipal Denis Sassou Nguesso. Les discussions vont bon train et sont, particulièrement, animées. Effervescence normale, à la veille des grandes joutes sportives.

A.C Léopard-C.S Sfaxien constitue, certes, une énigme à résoudre, mais aussi, en perspective,



L'A.C Léopard de Dolisie.



Les Tunisiens du C.S Sfaxien.

un régal de football. On en est conscient de part et d'autre. Dolisiens et Sfaxiens se trouvent, donc, à l'orée de rendez-vous qui ne manqueront pas, certaine-

ment, de drainer des foules aux stades «Denis Sassou Nguesso», à Dolisie, et «Taïeb Mehiri», à Sfax. C'est dans cette perspective qu'on assiste à un vrai remue-mé-

nage. On travaille pour présenter quelque chose de très articulé. L'on débite de bonnes choses sur le compte des Sfaxiens, sept fois champions de Tunisie (1969, 1971, 1978, 1981, 1983, 1995, 2005), quatre fois vainqueurs de la Coupe nationale (1971, 1995, 2004 et 2005), et cinquième, actuellement, au classement du championnat professionnel de Ligue 1, après douze journées. L'optimisme est mêlé, quelque peu, de crainte, à Dolisie.

Mais, il faudra, plutôt, être optimiste. On connaît, particulièrement, les Fauves du Niari, pour leur détermination et pour leur combativité. Pour le métier de certains d'entre eux, aussi. Les Tunisiens devront s'attendre à une réplique de l'A.C Léopard. Mais, il ne suffit pas d'offrir une bonne réplique au C.S.Sfaxien. Léopard se doit de battre son ad-

versaire, contre vents et marées, pour sa qualification. Et une petite victoire ne permet pas de l'assurer. Marquer plus de buts et ne pas en encaisser, à domicile, doit être le mot d'ordre du staff technique à ses poulains. De toute façon, la qualification tient à la seule condition que l'A.C Léopard se mette à l'abri, dès le match aller. Aussi devrait-il, autant que possible, priver le C.S Sfaxien de ballon, le bousculer, démanteler son réseau défensif, violer sa cage, enfin, le faire déchanter. Ce sont des hypothèses. Nous le savons. Sur le terrain, les choses se présentent, souvent, d'une autre façon. Les Tunisiens ont aussi de l'ambition à revendre. Ce sera, donc, un duel très coloré. Puisse-t-il être un vrai rendez-vous sportif, où l'arbitre sait se surpasser et où prédomine le fair-play.

Jean ZENGABIO

## Le saviez-vous?

**V. Club de Kinshasa secoué, mais qualifié.** Vainqueur 4-0 à l'aller, l'AS Vita Club a encaissé un rude 4-1, au retour, dimanche 18 mars, à Bujumbura, face à l'Athletico Olympic. Un baroud d'honneur insuffisant pour empêcher les Dauphins Noirs de se qualifier pour le tour suivant de la Ligue africaine des champions.

**Arrêt cardiaque pour Mwamba.** Le match de quart de finale de la FA Cup, entre Tottenham et Bolton, a été arrêté en première période, à la suite du malaise de Fabrice Muamba (23 ans), le milieu de terrain anglais, d'origine congolaise, des Wanderers. Ce dernier s'est écroulé sur la pelouse. Rapidement intervenus, les secours ont procédé à un massage cardiaque, puis utilisé un défibrillateur. L'arbitre du match a suspendu le match, avant de l'arrêter, définitivement, et de demander au public de quitter le stade. On a craint le pire pour Mwamba, mais, aujourd'hui, l'espoir demeure, son état étant stationnaire.

**La poire en deux à Dolisie.** Suspendu, en raison du deuil qui a frappé le pays, le championnat national de football du Congo a repris ses droits, le week-end dernier, à Dolisie. Ou deux matchs comptant pour la quatrième journée ont opposé Dolisiens et Ponténégrins. Si l'ASICO de Dolisie a perdu 0-4, face aux Ponténégrins d'U.S Saint-Pierre, l'A.C Léopard l'a vengé, en étrillant La Mancha, de Pointe-Noire, par le même score: 4-0.

**Fin de saison pour André Ayew?** Après la défaite de Marseille face à Dijon, Didier Deschamps a laissé entendre que son milieu de terrain André Ayew, laissé au repos samedi soir, pourrait ne pas rejouer d'ici la fin de saison, en raison de sa blessure à l'épaule gauche.

**Egypte: la justice enfin?** Les autorités égyptiennes ont décidé de traduire devant la justice 75 personnes, dont neuf policiers, pour avoir provoqué les troubles et la bousculade meurtrière de Port-Saïd, dans laquelle 74 supporters périrent, le mois dernier.

3h32'10", par Milan Barený. La bonne performance, au classement général par équipe, a été réalisée par les Camerounais. La fête de la petite reine a été célébrée avec faste au pays des lions indomptables.

Lydie-Clarisse MOUKOKO

Tour cycliste international du Cameroun  
La fête était camerounaise!

Le peloton de tête abordant une cote.

Les amoureux africains de la petite reine avaient les regards tournés vers le Cameroun, où s'est courue, du 8 au 17 mars 2012, la 10ème édition du tour international cycliste de ce pays. Le Camerounais Yves Ngue Ngok a été sacré grand vainqueur de ce tour. Et s'il fallait décerner un maillot de combativité, au terme de la compétition, Berlevice Batantou, l'unique cycliste congolais resté en lice, ses coéquipiers étant tous disqualifiés, serait un candidat sérieux à la conquête de ce maillot.

Ils étaient soixante-quatre coureurs, issus de onze équipes en provenance de la France, la Suisse, la Slovaquie, la Côte d'Ivoire, la RCA, le Gabon, le Congo-Brazzaville et le Cameroun, pays hôte, à prendre le départ du tour, le 8 mars, lors de la première étape (Figuil-Garoua 105 Km). Dix-sept ont, malheureusement, mis pied à terre, les uns après les autres, au fil des étapes. Parmi eux, 13 coureurs écartés dès la seconde étape,

Ngaouyanga-Ngaouderé (183 Km), étape dite de la falaise (18 km de cote): un Slovaque, un Français, deux Gabonais, 4 Centrafricains et 4 Diables-Rouges du Congo, notamment les frères André, Roland et Marc Tchicaya Loemba, Paut Kouka, dit «Wimana». Pour avoir franchi la ligne d'arrivée au-delà du délai (20 minutes après le vainqueur de l'étape) prescrit par le collège du jury de la compétition. Quant au sixième Congolais, Ghislain Mamboma, des ennuis mécaniques ont eu raison de sa volonté d'aller au bout du tour.

Au cours de la deuxième étape, Berlevice Batantou a réussi à s'accrocher dans le peloton. Il a terminé à 46'26" du maillot jaune, Yves Ngué-Ngok, et à 17 minutes de Cissé Issiaka, vainqueur de l'étape, avant les Français de l'équipe Cantal, Destruel Sébastien, Ozuch Michael, Antoine Couderc, Guay Aurélien, Cédric Cornet, le Camerounais Guillaume Libong-Bilong, de l'équipe mixte 2, l'Ivoirien Konté

Bassirou et le Gabonais Ontassi Arnaud.

Au classement général, Berlevice Batantou est, certes, très loin du podium (47ème), mais grâce à sa performance, dans ce tour réputé l'un des plus difficiles, en Afrique, le Congo n'a pas été débarqué avant la fin de l'épreuve. De même que la République Centrafricaine, conduite par un certain Yarafa (ancien cycliste connu des Congolais, désormais à la tête de la fédération de son pays), qui a terminé la compétition avec deux coureurs.

Au terme de huit journées de course, la reconquête du maillot jaune, après quatre années de disette, a été une rude épreuve pour les Lions indomptables du Cameroun. Eux qui n'ont gagné qu'une seule victoire d'étape (Figuil-Garoua, 105km), par Damien Tekou, au bout d'un sprint de masse époustoufflant. Il s'est hissé au sommet, devant le Français Vincent Craczyk, son compatriote Yves Ngue Ngock et l'Ivoirien Fofana Issiaka. Ce maillot prestigieux a quitté les épaules du capitaine des lions, vingt-quatre heures après, au profit de son coéquipier Yves Ngue Ngock, victime d'une chute à 20m de la ligne d'arrivée, à l'issue de l'étape de montagne Ngaouyanga-Ngaouderé (183,5km). Comme un lion blessé, Yves Ngue Ngock, qui n'a, pourtant, gagné aucune étape, s'est affirmé au podium avec le maillot de leader, au classement général au temps. Il a devancé, de 1'58", le coureur de la formation France Militaire, Vincent Craczyk.

Mention spéciale à l'équipe de France militaire et celle, régionale, de Suisse qui se sont emparés de quatre étapes. Tandis que le Middel Slovakia a fait le plus dur, en remportant la huitième et dernière étape, Pouma-Yaoundé, en

## Eric-Pressing

## PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: \* Brazzaville  
rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

## ERIC-PRESSING

## ERIC

\* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec  
\* R = Remplissant toutes les conditions de lavage  
\* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait  
\* C = Compétence qui fait la différence

## PRESSING

\* P = Professionnel confirmé  
\* R = Reste fidèle au bon service  
\* E = Entretien de qualité inégalable  
\* S = Service non stop  
\* S = Sollicité par les clients exigeants  
\* I = Incomparable, toute la ville en parle  
\* N = Nommé ERIC-PRESSING  
\* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

TNT  
sure we can

GX INTERNATIONAL  
Envois et livraisons express  
« Aller + Loin ! »

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (pls, colis,  
palettes, pièces détachées...)

TNT

Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01  
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo  
www.tnt.frGX International  
www.gxinternational.net

\* si possible

## Coupes d'Europe des clubs de football

## Bonjour, les quarts de finale!

Mercredi dernier étaient disputés les derniers matchs des huitièmes de finale des coupes d'Europe des clubs de football. Des huitièmes de finale très ouvertes, surtout en ligue des champions. Autant Real de Madrid d'Espagne a réussi la désintégration des Russes du C.S.K.A Moscou, autant les Anglais de Chelsea se sont refusés à faire des détails, face à Naples. L'un et l'autre l'ont emporté par le même score: 4-1 et ont obtenu le ticket des quarts de finale!

Tous les qualifiés étant connus, tout laisse percevoir, maintenant, d'émouvants quarts de finale. Vendredi 16 mars, ils étaient suspendus aux mains innocentes choisies pour le tirage au sort. Et ils sont fixés. Benfica de Lisbonne (Portugal) se frottera à Chelsea (Angleterre), Apoel de Nicosie (Chypre), aux Espagnols de Real de Madrid, les 27 mars (aller) et 4 avril 2012 (retour), tandis que Marseille (France) en découdra avec Bayern de Munich (Allemagne) et Milan A.C (Italie), avec Barcelone (Espagne), les 28 mars (aller) et 3 avril 2012 (retour).

On est donc à l'orée de joutes explosives. Les puristes aimeraient assister à un football total, à la place d'un certain réalisme de mauvais goût, sur les stades du Vieux Continent. Aux artistes disséminés dans les huit formations en lice de faire parler la poudre.

En Ligue Europa, où deux grands ont quitté le navire par la petite porte, notamment Manchester United et Manchester City (Angleterre), il y aura deux confrontations germano-hispaniques, en quart de finale, les 28 mars (aller) et 5 avril 2012 (retour). La plus alléchante d'entre elles mettra face à face Schalke 04 (Allemagne) et l'Athletic Bilbao (Espagne), tombeur de Manchester United. De son côté, l'Athletic Madrid (Espagne) défiera S.C Hanovre (Allemagne).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU